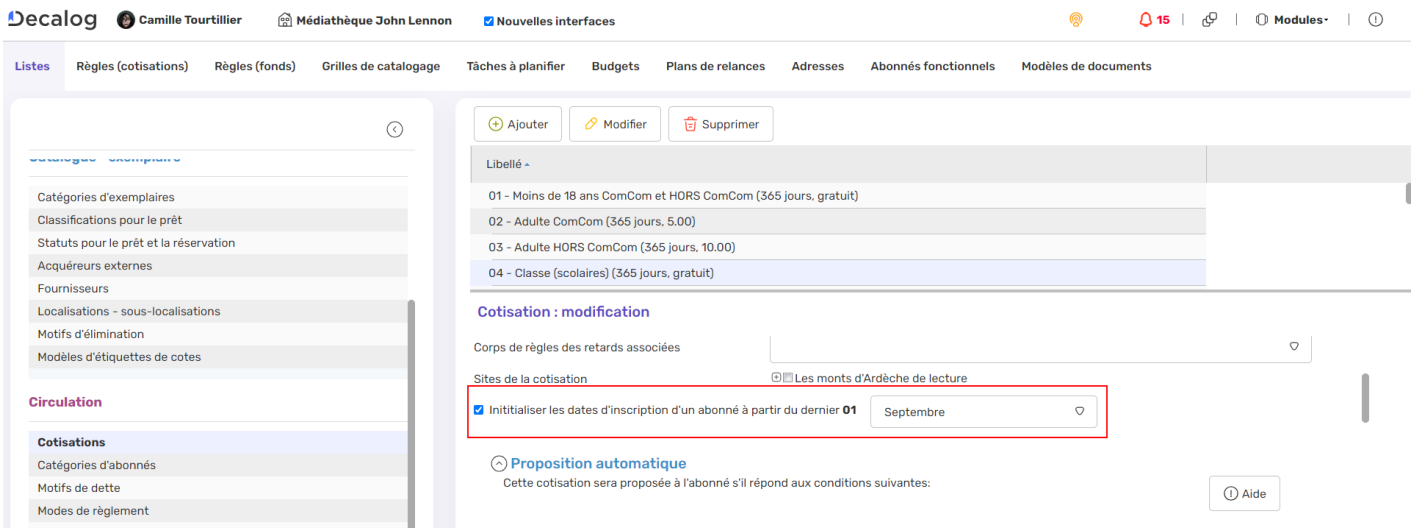
2024 : version 14.2 (juin)

- 1. Réinscription et encaissement d’un regroupement d’abonnés
- 2. Options de masquage d’exemplaires sur le portail public
- 3. Permettre à un administrateur de pousser des blocs à ses agents
- 4. Diverses améliorations en circulation
- 5. Diverses améliorations dans le catalogue

1. Réinscription et encaissement d’un regroupement d’abonnés

1.1 Cotisation fixe

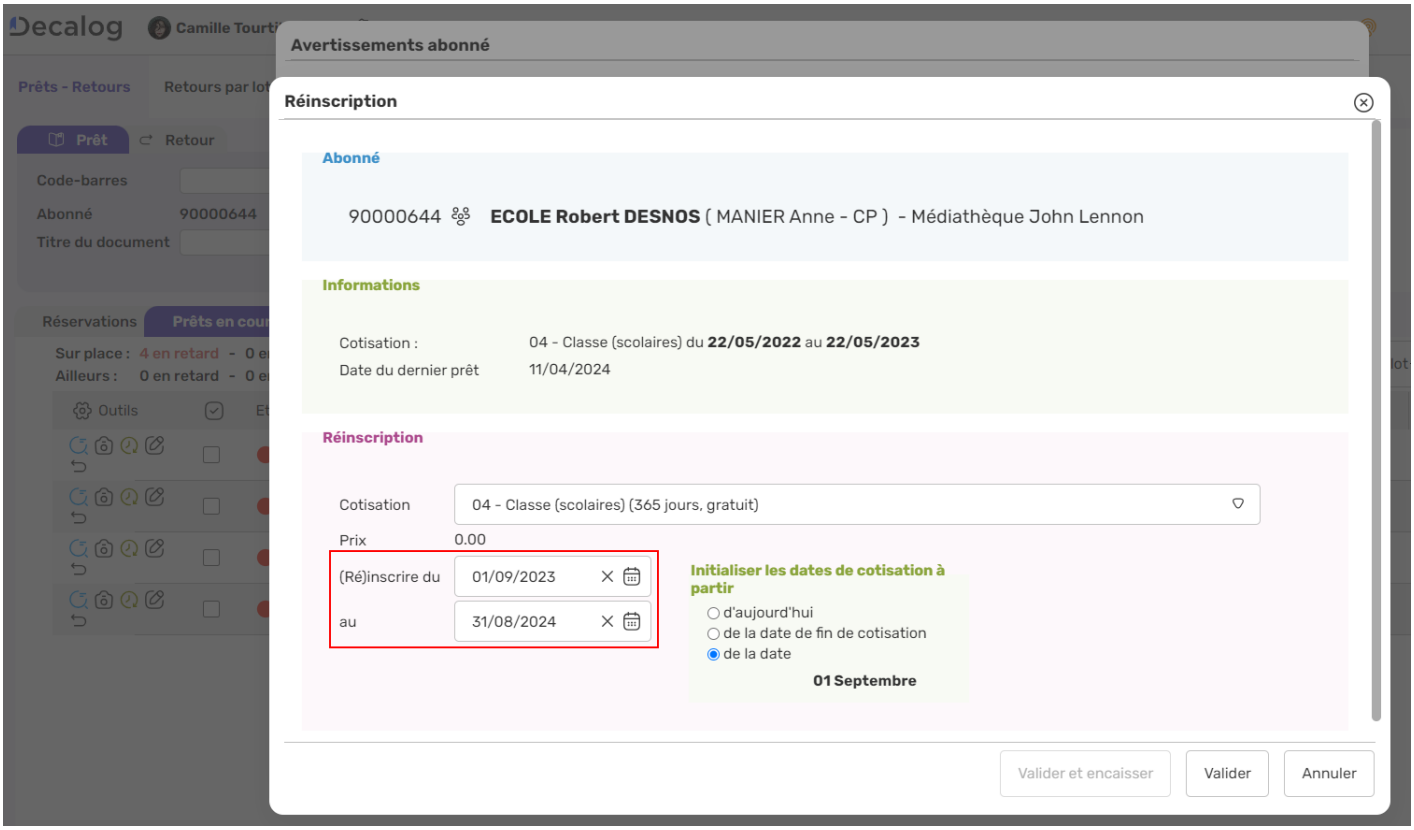
En préalable, il a été ajouté afin de gérer certaines cotisations dont les dates sont fixes chaque année la possibilité de paramétrer une date de début d’une cotisation.



Cela gère par exemple :

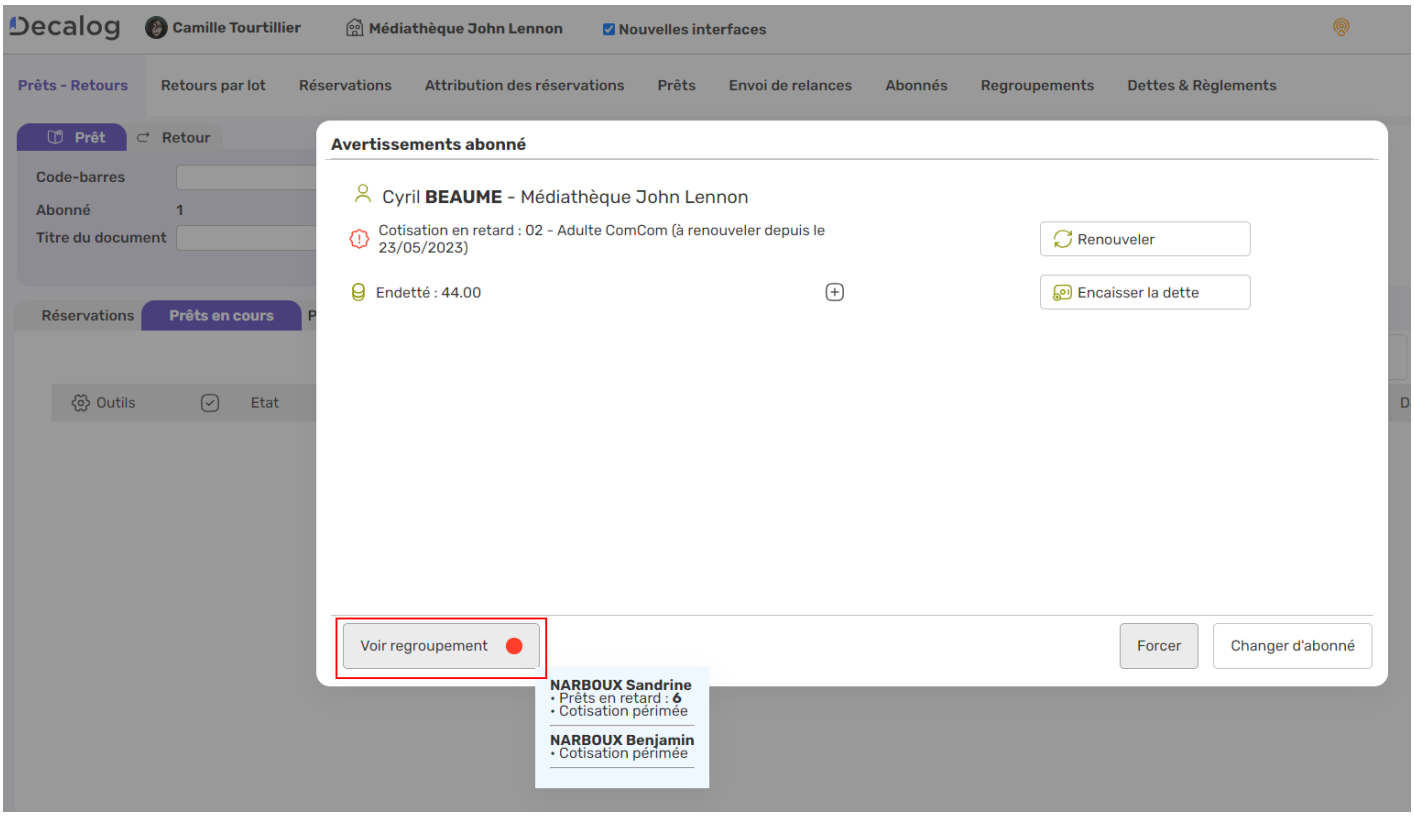
- une cotisation scolaire valable de septembre à juin
- une cotisation estivale valable en juillet-août
- une cotisation d'un CSE valable de janvier à décembre

Lors d’une inscription ou d’une réinscription, il est automatiquement proposé la date de début fixée



1.2 Marqueur d’un problème sur le regroupement en saisie d’abonné depuis le Prêts – Retours

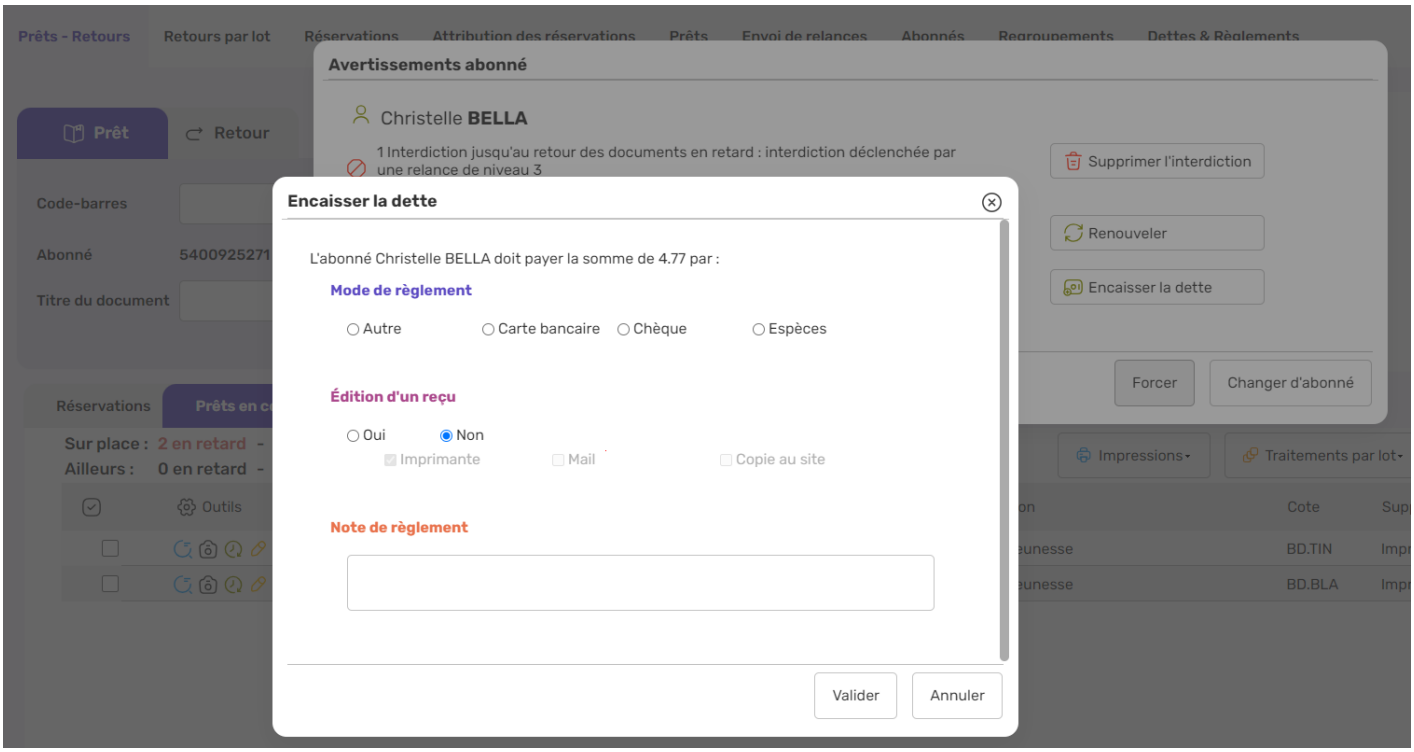
Afin de permettre une réinscription familiale ou un encaissement global des dettes d’une famille, il a été ajouté le marqueur en cas de souci sur le regroupement dès la fenêtre de saisie d’abonné en Prêts-Retours



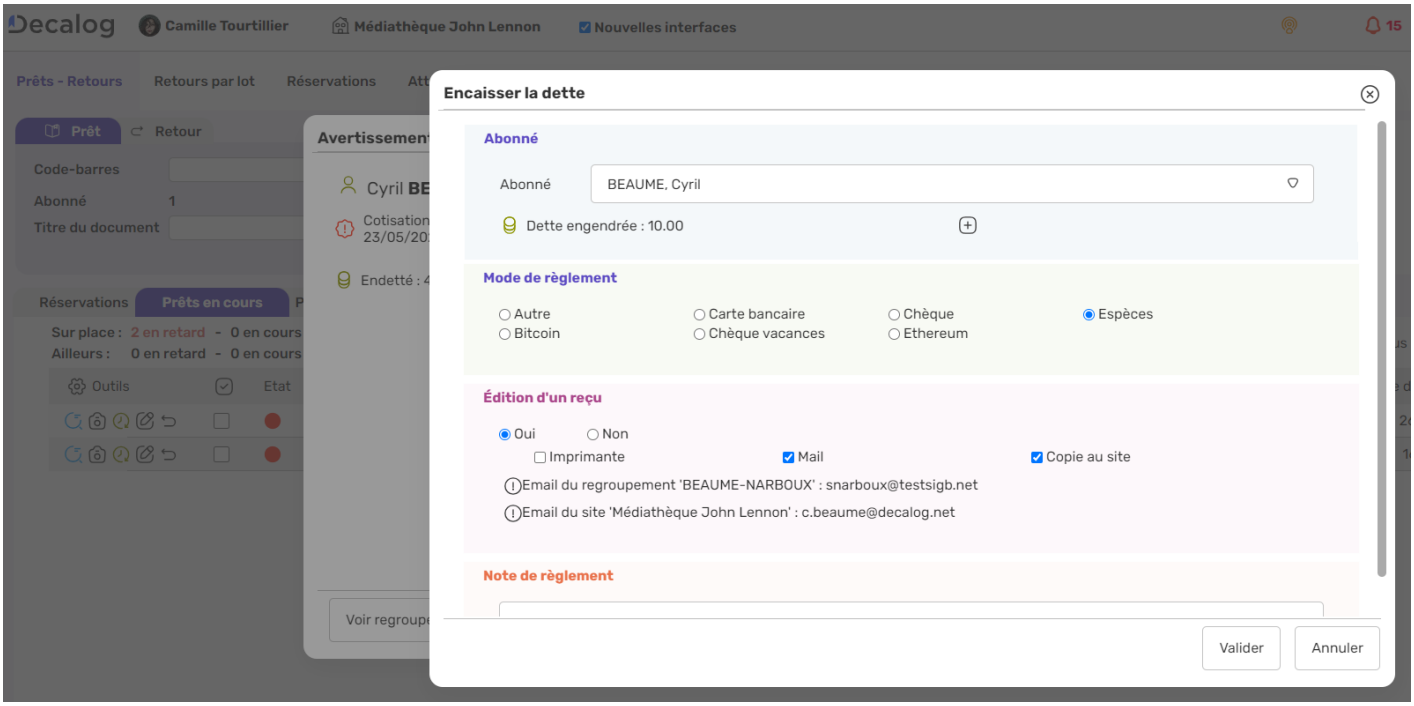
1.3 Refonte de l’écran d’encaissement unitaire avec ajout de la notion d’abonné payeurs

L’écran d’encaissement des dettes d’un abonné a été refait

Avant



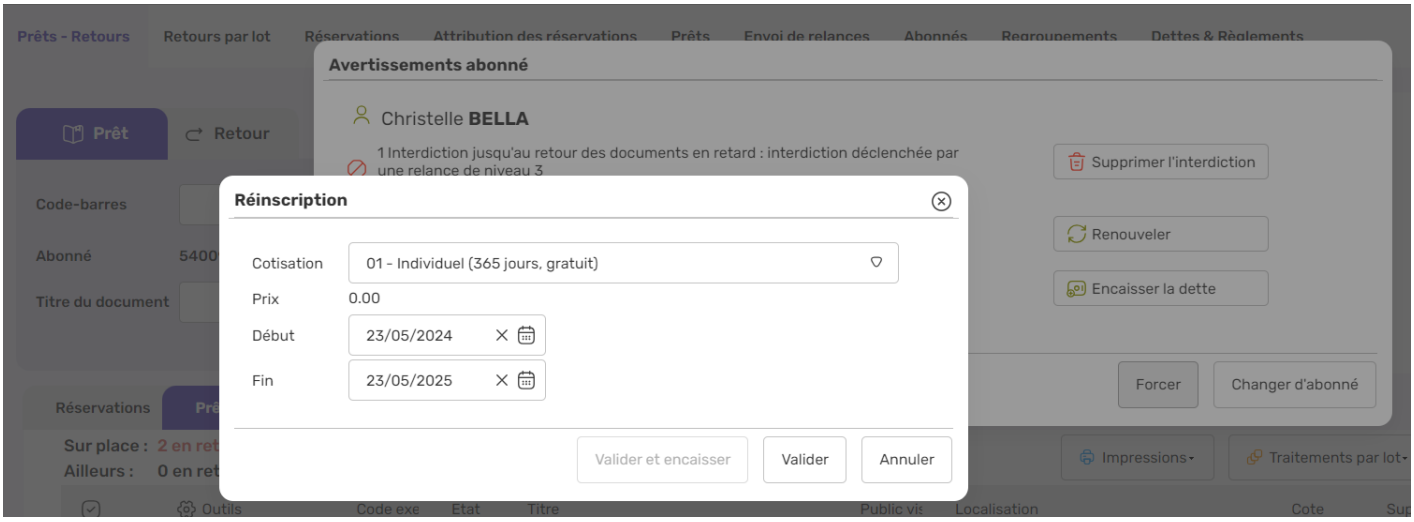
Maintenant



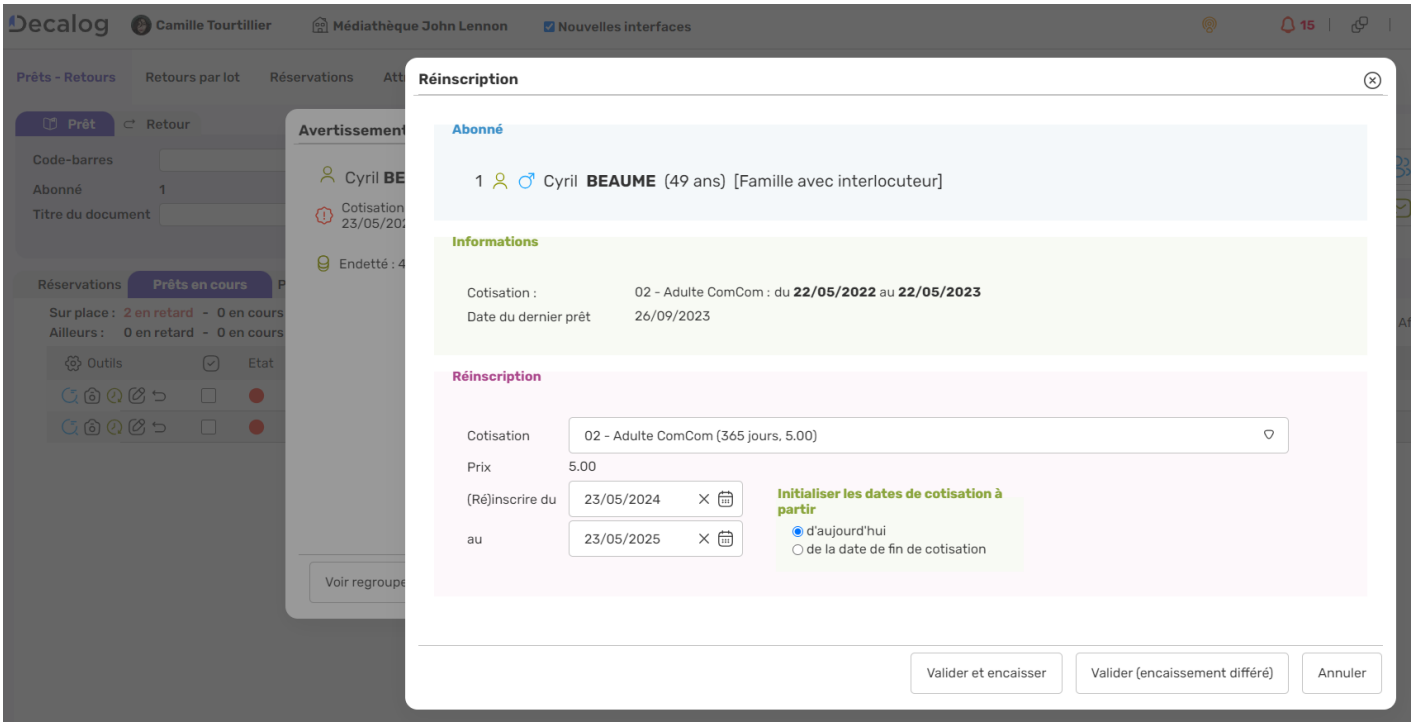
Des couleurs ont été mises pour mieux visualiser les différents blocs.
Il permet de plus visualiser la liste des dettes ainsi que d'indiquer l'abonné qui paie la dette – dans le cadre d'un regroupement une maman peut par exemple payer les dettes de ses enfants.

1.4 Refonte de l’écran d’inscription/réinscription unitaire avec inclusion des autres dettes

L’écran d’inscription ou réinscription a également été refait.
Avant

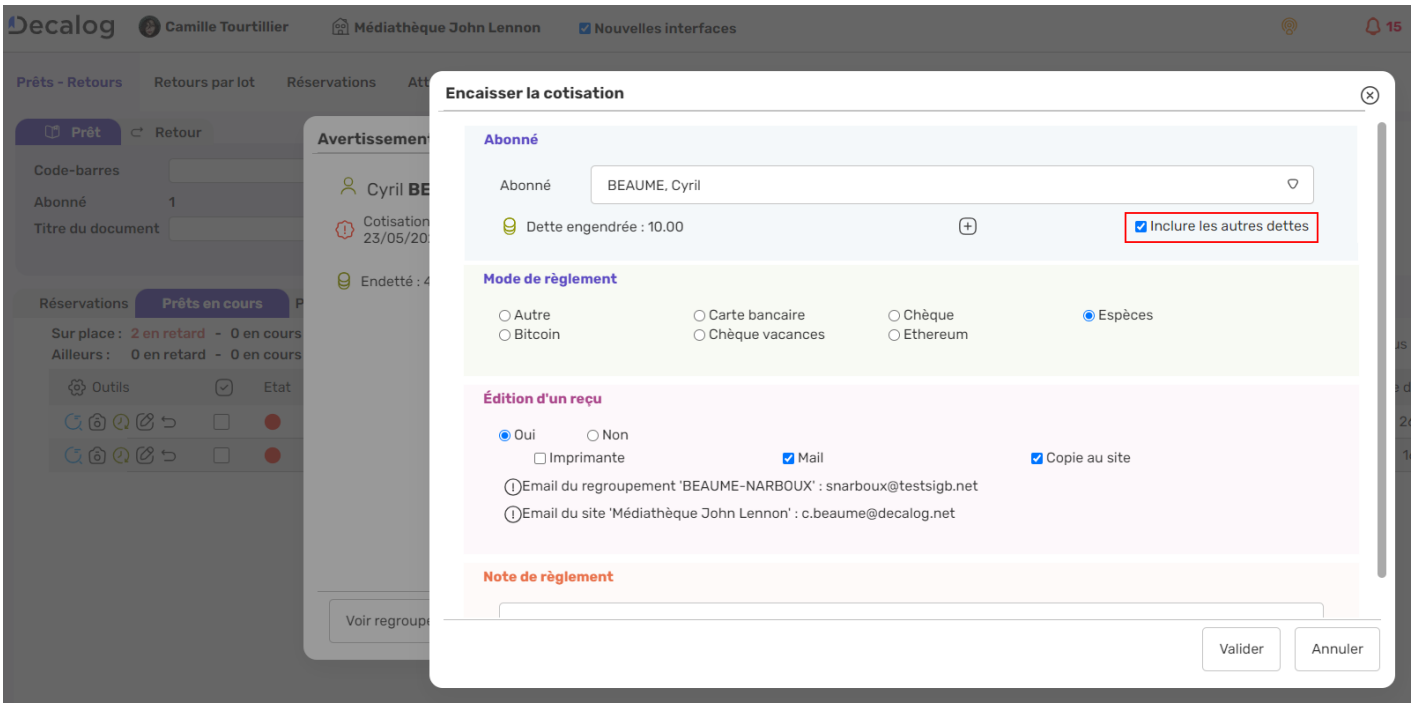


Maintenant



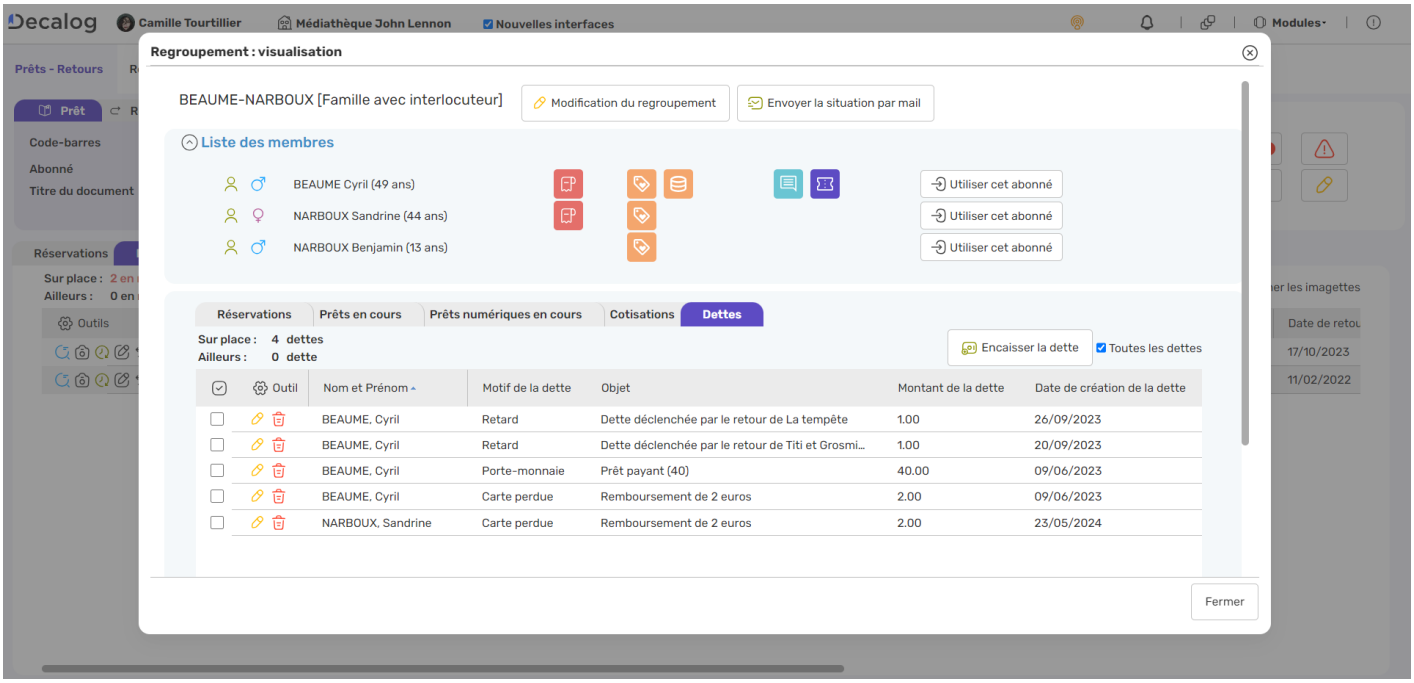
L’écran de réinscription rappelle l’abonné, la cotisation actuelle en cours de renouvellement avec ses dates ainsi que la date de dernier prêt qui peut influencer la date de début de la cotisation.
Il a été ajouté un confort d’initialisation pour facilement changer les dates de cotisations.
Par défaut, comme maintenant, le renouvellement d’une cotisation échue propose de débuter la nouvelle cotisation à la date du jour et celui d’une cotisation en cours à la date de fin de de cotisation. Si la cotisation a une date de début fixe, ce sera cette date de début qui sera proposée.

A noter qu’en cas de renouvellement de cotisation payante d’un abonné qui a par ailleurs des dettes, l’encaissement de la cotisation propose d’inclure ces dettes pour un encaissement global.

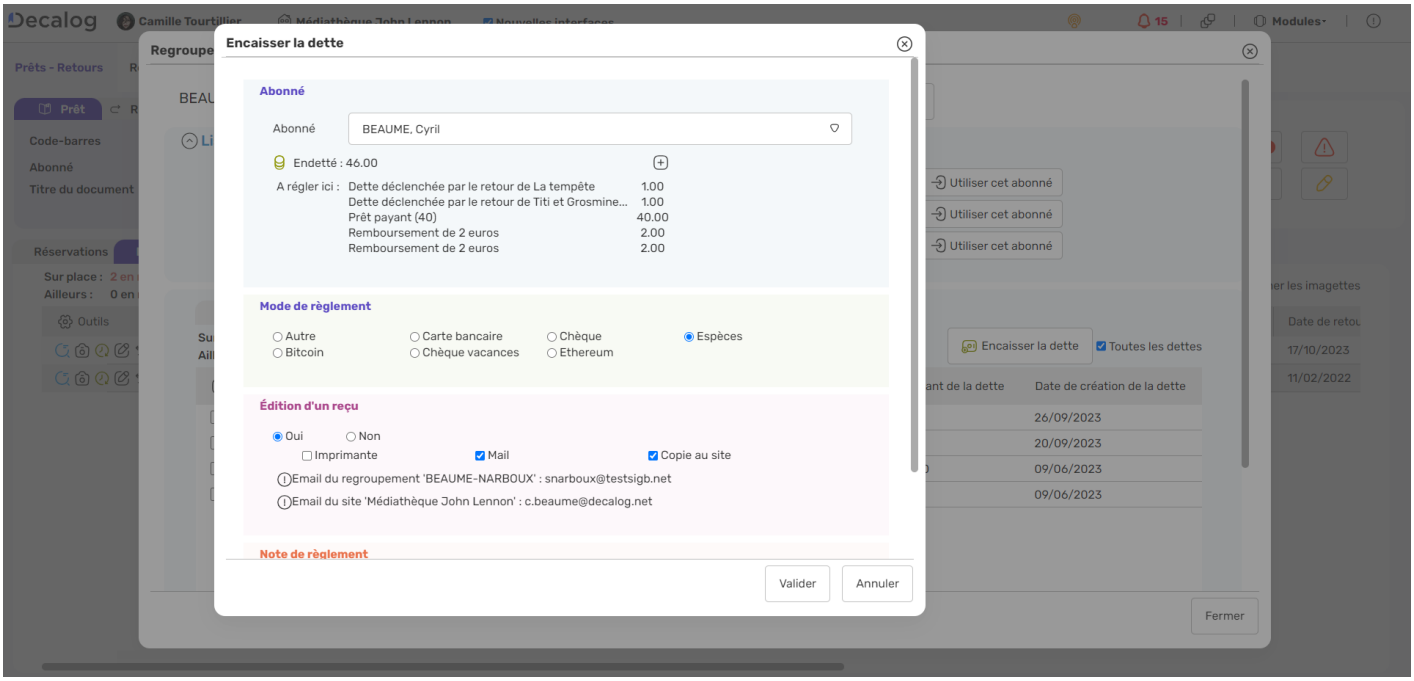


1.5 Mise en place de la liste des dettes d’un regroupement

Dans la visualisation du regroupement, il a été ajouté un onglet listant l’ensemble des dettes des membres du regroupement.

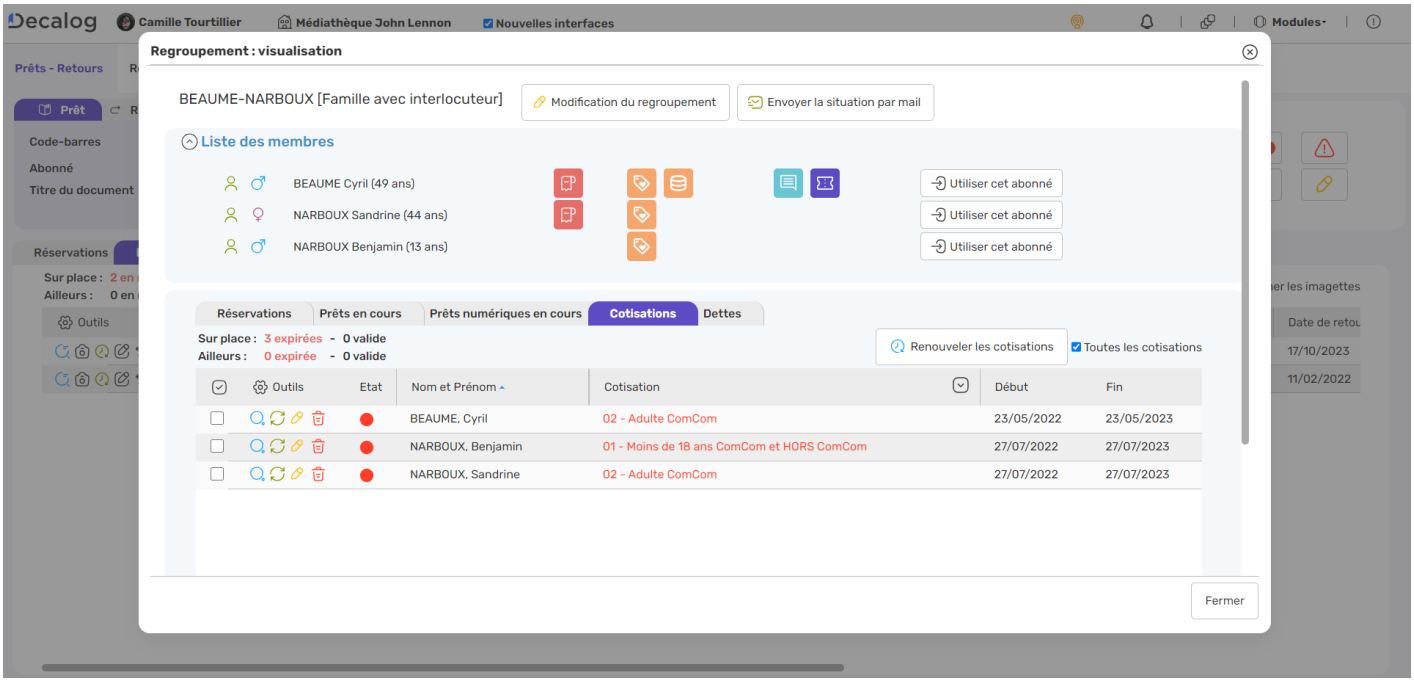


Il est désormais possible d’encaisser tout ou partie des dettes en 1 clic et d’indiquer quel abonné du regroupement effectue le règlement.

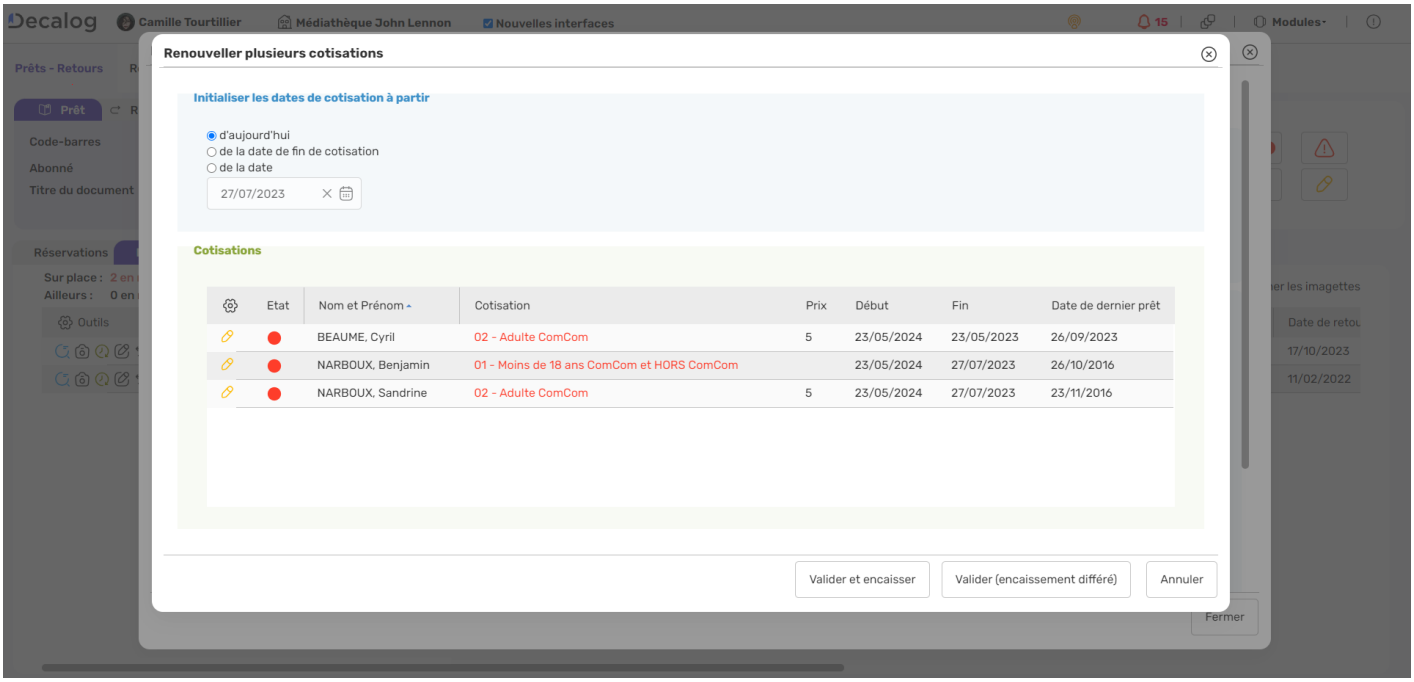


1.6 Mise en place de la liste des cotisations regroupement

Toujours dans la visualisation du regroupement, il a également été ajouté la liste des cotisations des membres du regroupement.

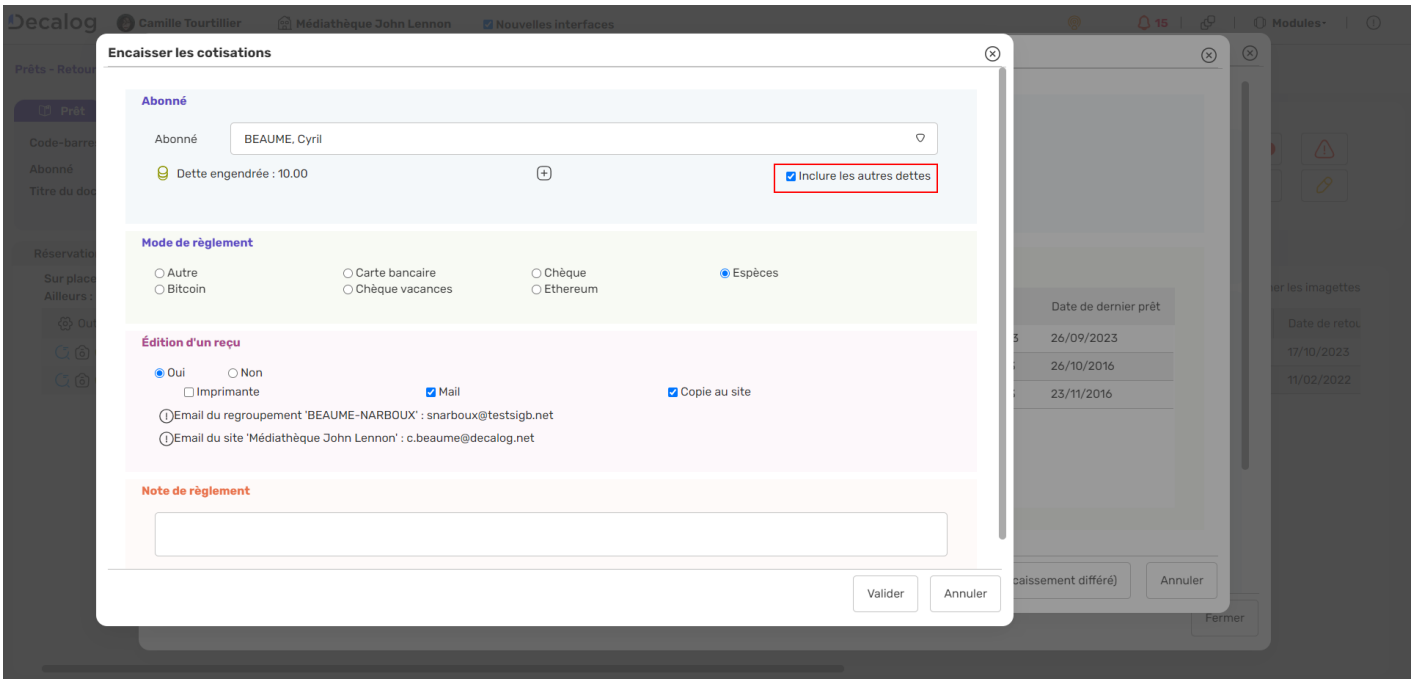


Il est désormais possible de renouveler tout ou partie des cotisations en 1 clic.

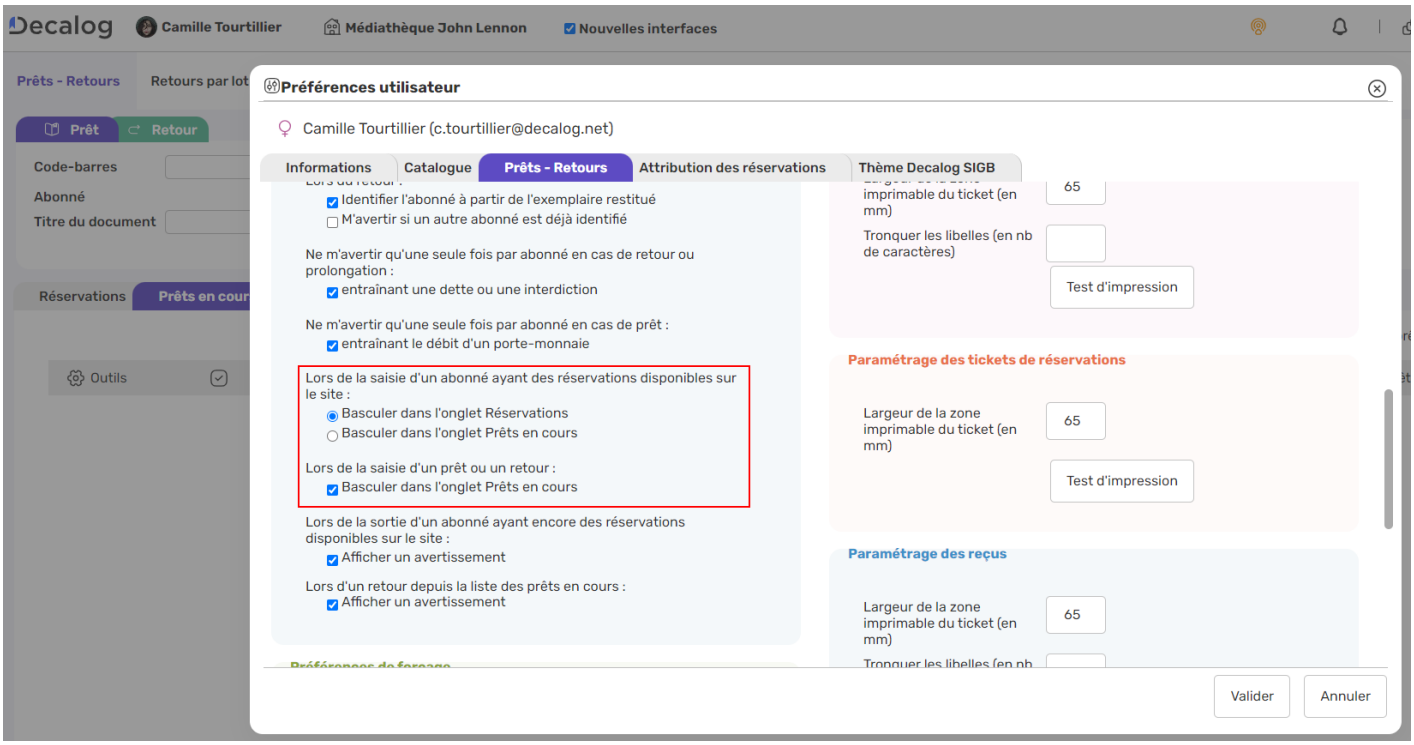


Lors du renouvellement par lot des cotisations, il est possible de faire coïncider les dates des cotisations des membres en sélectionnant aujourd'hui ou une autre date ou de maintenir les dates de chaque cotisation en sélectionnant la date de fin de cotisation.

Également de la même manière que l'encaissement d'une cotisation individuelle payante, il est possible d'inclure l'ensemble des dettes du regroupement pour un règlement global.



Lors de l'ouverture de la visualisation du regroupement, l'onglet des cotisations est ouvert si le regroupement possède des cotisations échues, sinon l'onglet des dettes est ouvert si le regroupement possède des dettes sinon c'est la préférence utilisateur, qui fonctionne également pour la fenêtre de visualisation du regroupement, suivante qui est prise en compte



1.7 Gestion de l’abonné payeur dans le journal de caisse

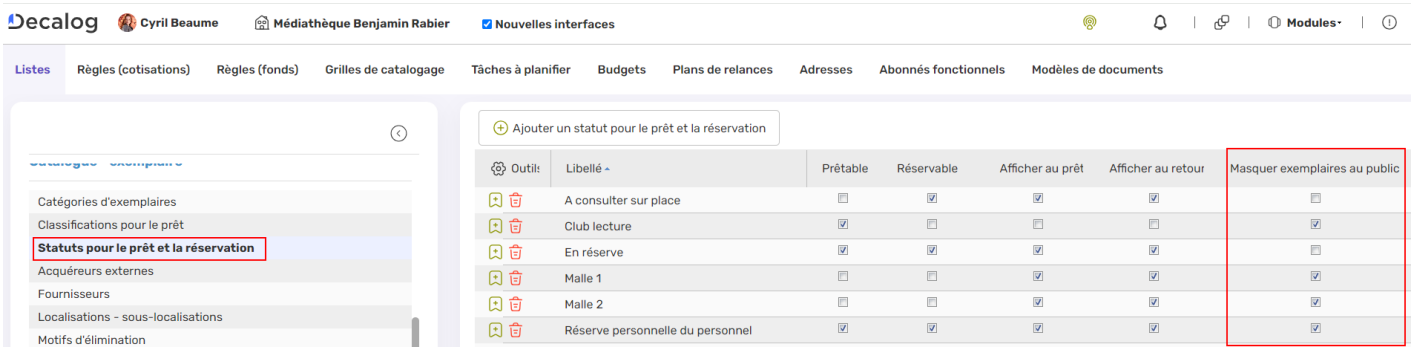
Dans le journal des règlements, il y a désormais l’abonné qui a payé le règlement et la liste des dettes réglées des abonnés



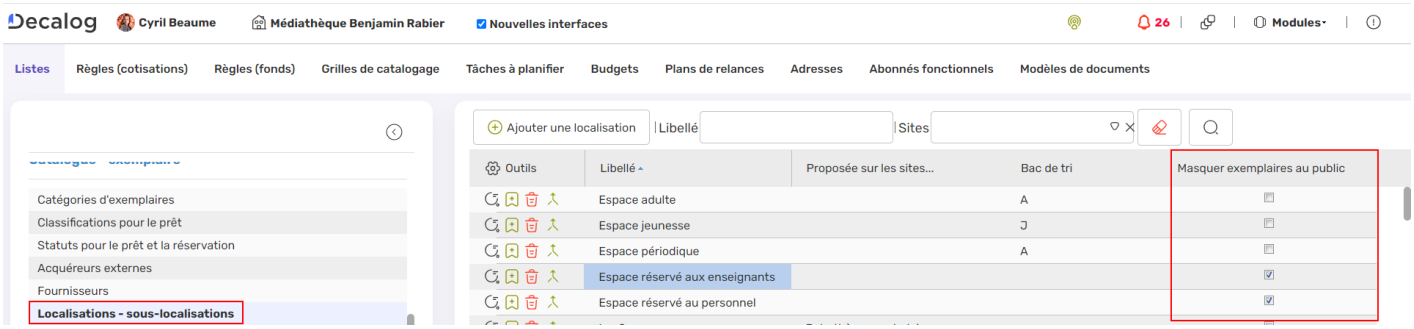
2. Options de masquage d’exemplaires sur le portail public

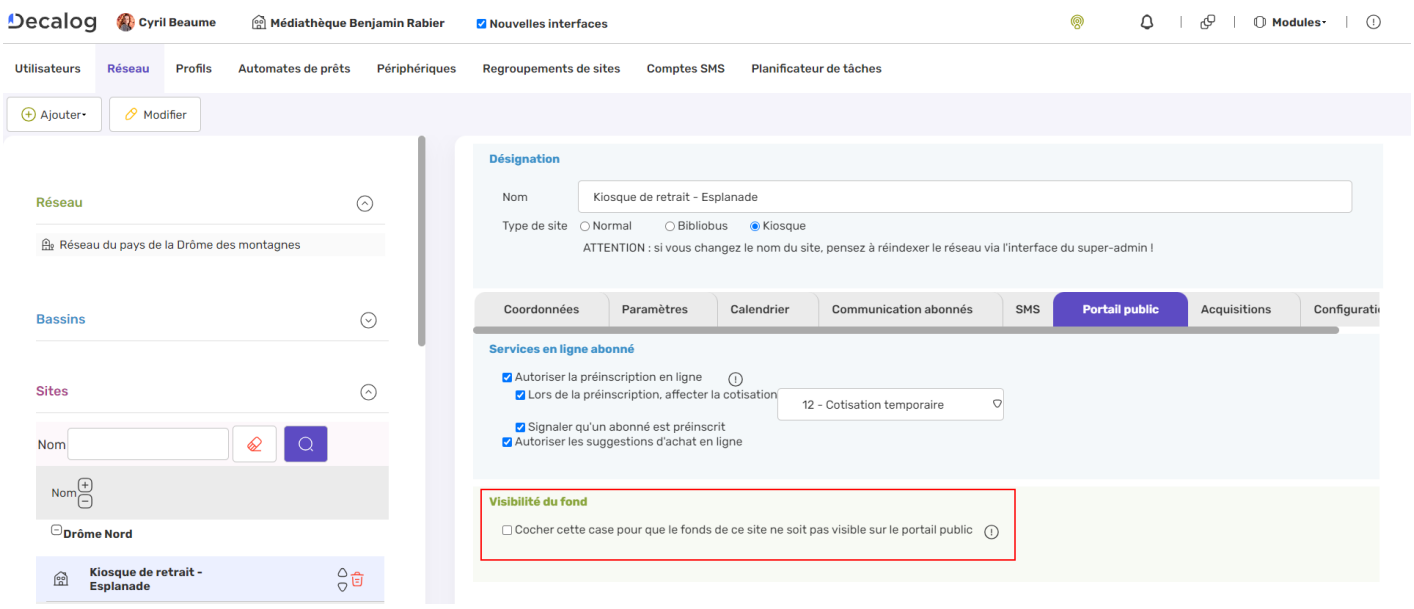
Une bibliothèque qui ferme pour travaux, un club de lecture prioritaire pour ses membres ou un fonds particulier destiné à l’équipe interne : le prêt à un abonné fonctionnel ne suffit pas à gérer toutes ces raisons.

Il est désormais de possible de masquer un fonds particulier identifié par un statut sur le portail public



Il est également possible de masquer sur le portail public les exemplaires d’un endroit de la bibliothèque identifiée par une localisation voire le fonds complet via un nouveau paramètre sur le site



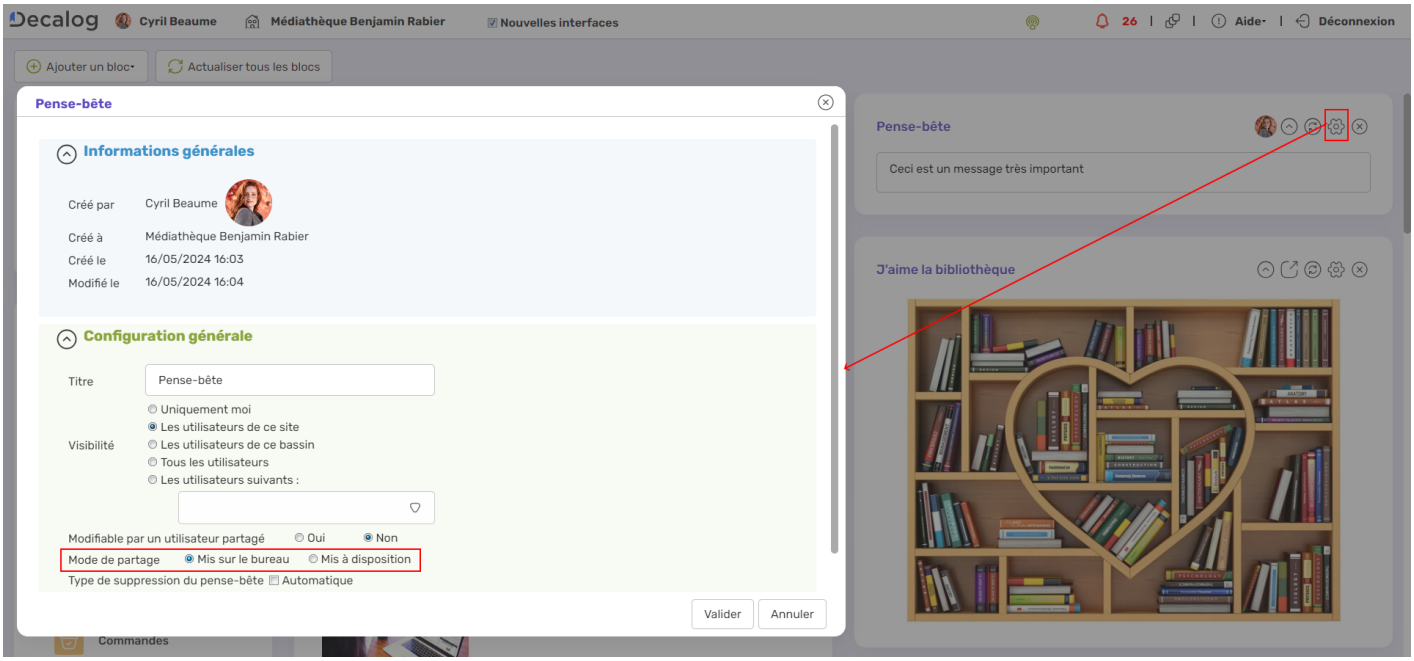


Il est indiqué, à l'image d'un exemplaire en prêt interbibliothèques, en vue détaillée et en catalogage s'il est masqué et pour quelle raison

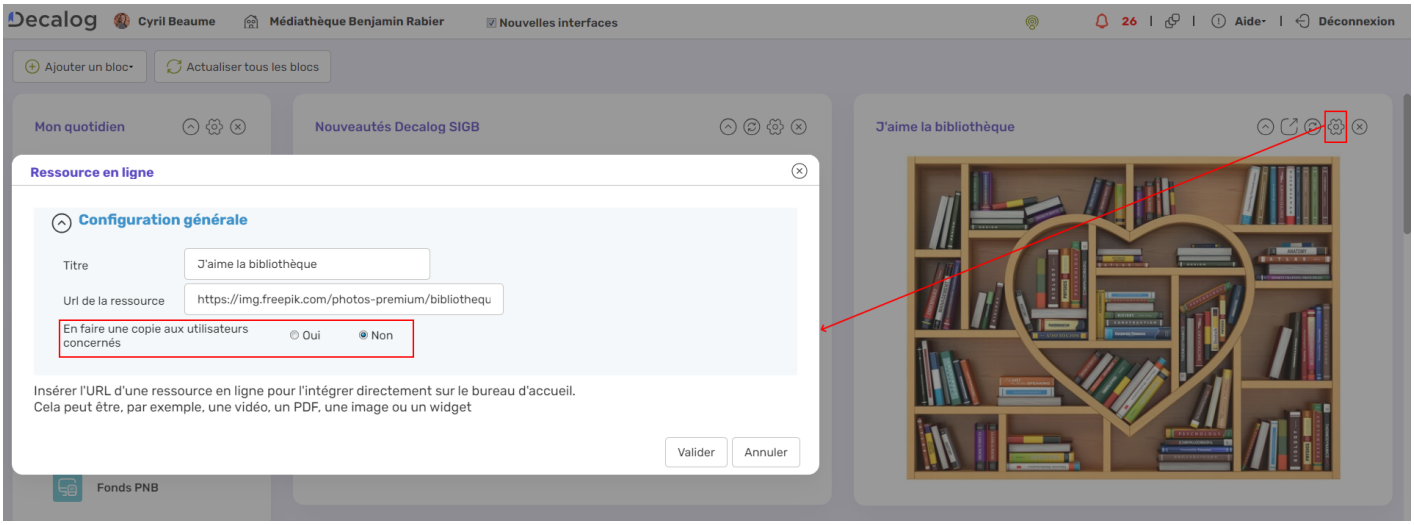


3. Permettre à un administrateur de pousser des blocs à ses agents

Une possibilité a été ajoutée dans le pense-bête, celle de permettre, en plus d'une mise à disposition du bloc à d'autres utilisateur, de le faire apparaître directement sur le bureau d'autres utilisateurs.
A noter que si le bloc est déjà sur le bureau, il ne sera pas remis.

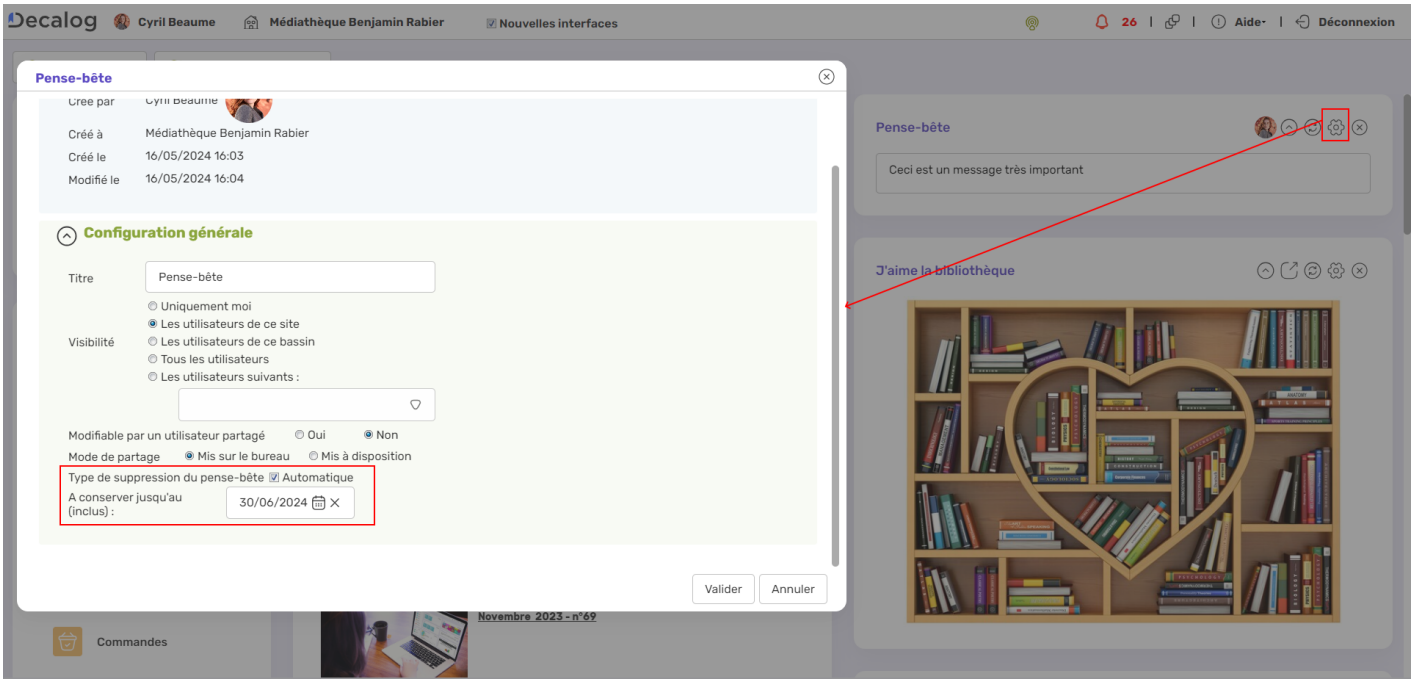


D'autre part, dans les blocs de type « Ressource en ligne », « Recherches enregistrées » et « Paniers », il a été mis en place la possibilité de faire une copie sur le bureau d'autres utilisateurs.



Ces possibilités de propagation de bloc sont réservées aux utilisateurs qui sont administrateurs du réseau.

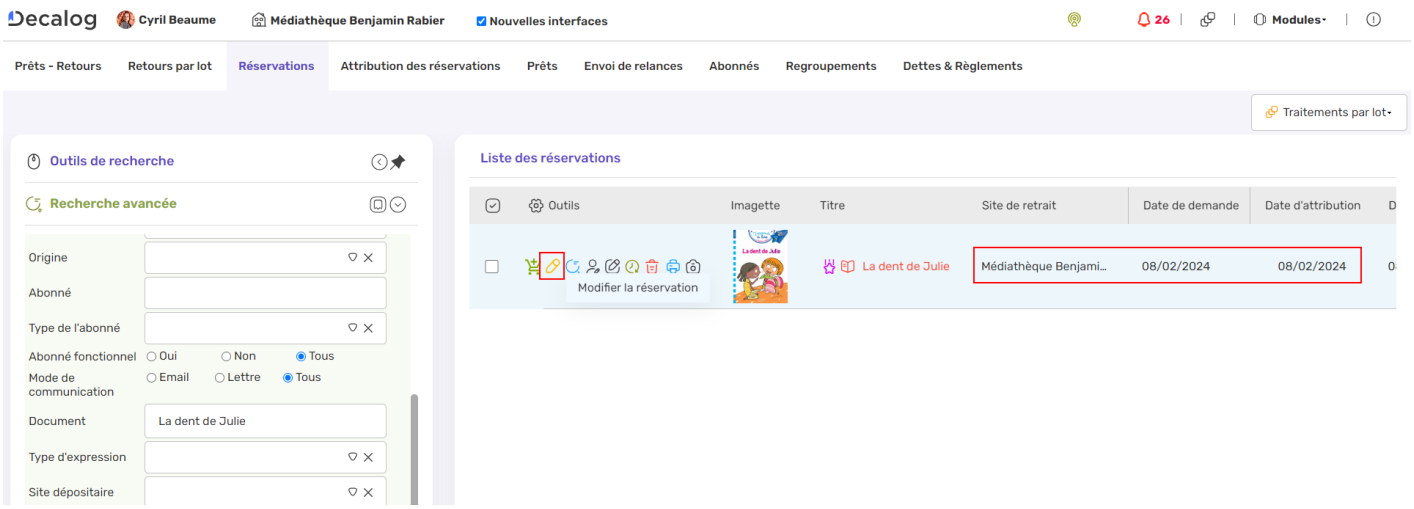
Pour le bloc de type « Pense-bête », il a été ajouté la possibilité de rendre la suppression automatique à une date choisie. C’est pratique par exemple pour un pense-bête qui annonce une animation et qui est automatiquement supprimé le lendemain de sa date de fin

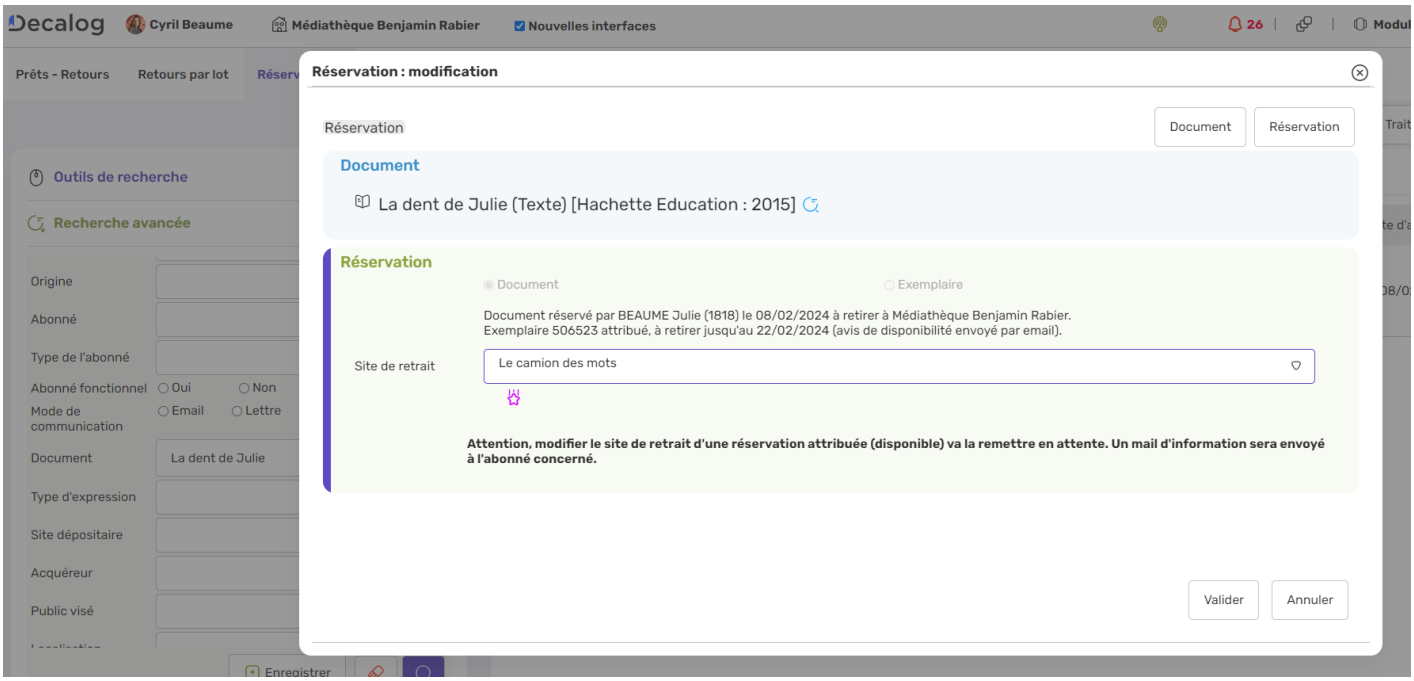


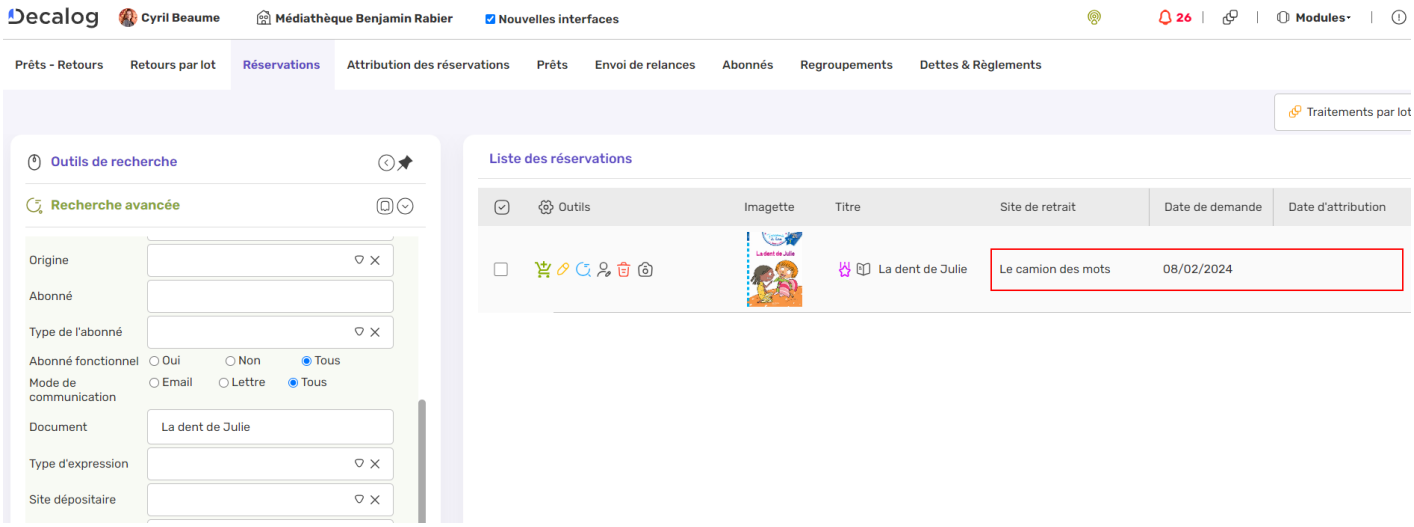
4. Diverses améliorations en circulation

4.1 Modification d’une réservation

Il est possible de modifier une réservation afin d’en changer son site de retrait. Cela peut être pratique lorsqu’un abonné change d’avis ou qu’une bibliothèque ferme pour une courte durée et veut renvoyer ses réservations vers une autre bibliothèque.
Cela permet à l’abonné de conserver sa date de réservation et donc son rang de réservataire.

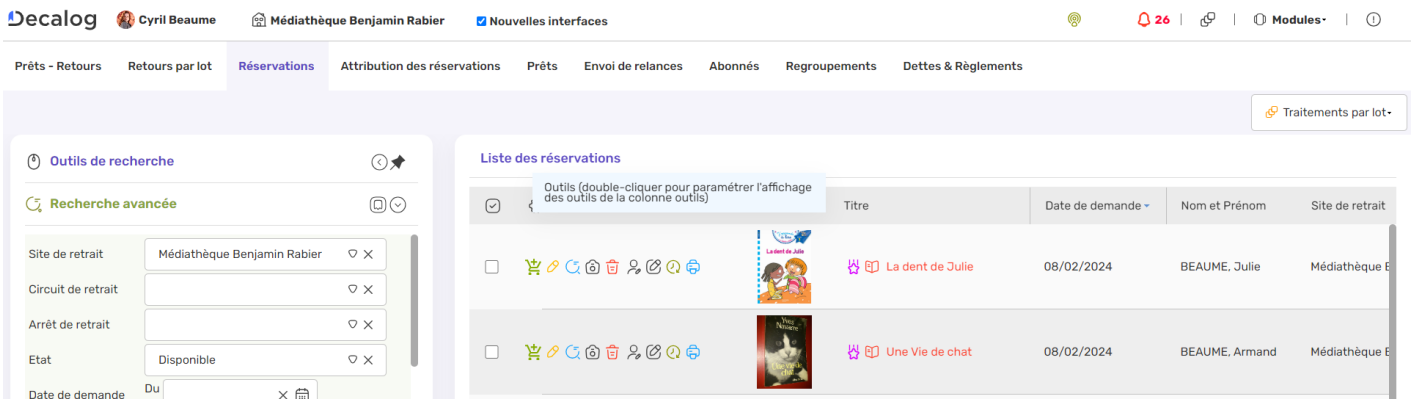




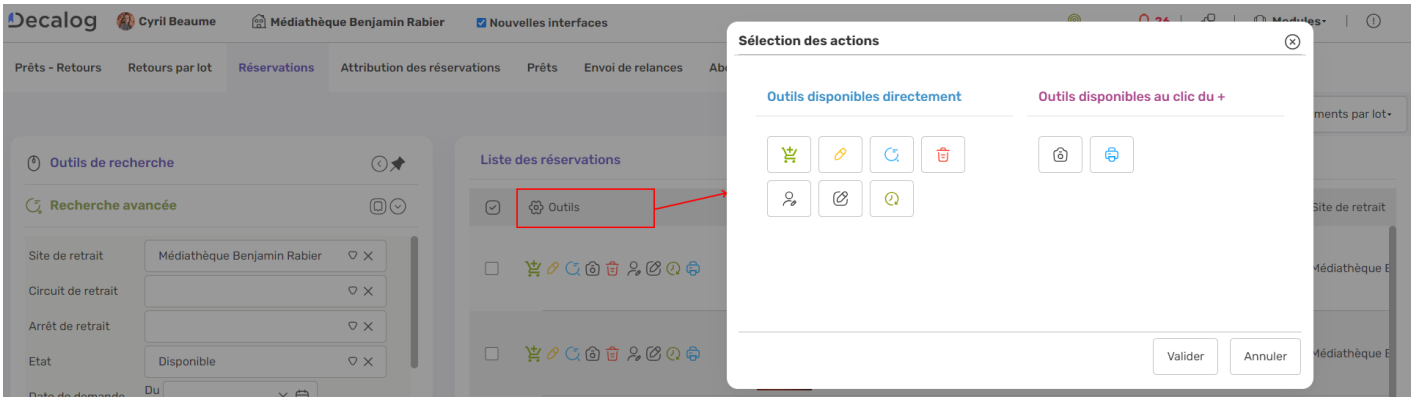


4.2 Paramétrage de la colonne « Outils »

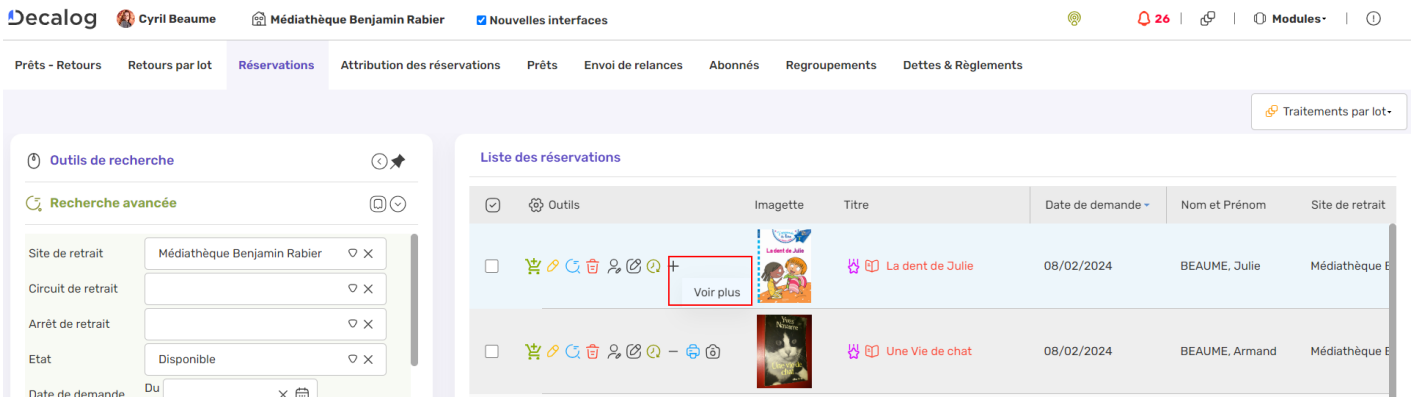
La colonne « Outils » comporte un certain nombre d’outils et prend une place non négligeable. Il est désormais possible d’afficher les outils qu’on souhaite, les plus utilisés, et d’avoir accès avec le « + » aux autres, ceux moins fréquemment utilisés dans tous les tableaux de prêts et de réservations.
Le paramétrage est accessible en faisant un double-clic sur l’entête de la colonne Outils.

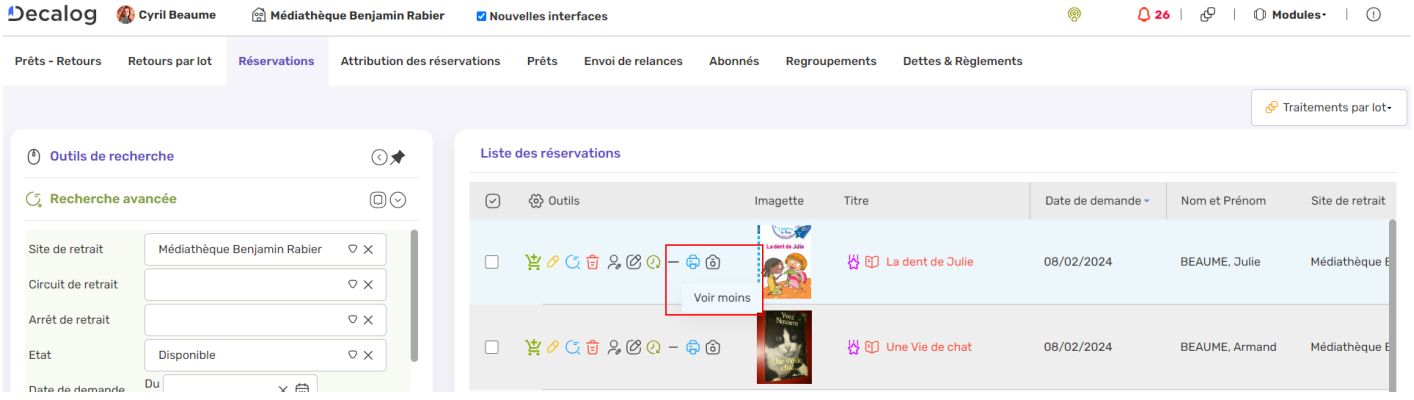


Une fenêtre permet de définir les outils que l'on souhaite directement et ceux lors du survol du « + » (on passe un outil d'un panneau à l'autre en cliquant dessus).

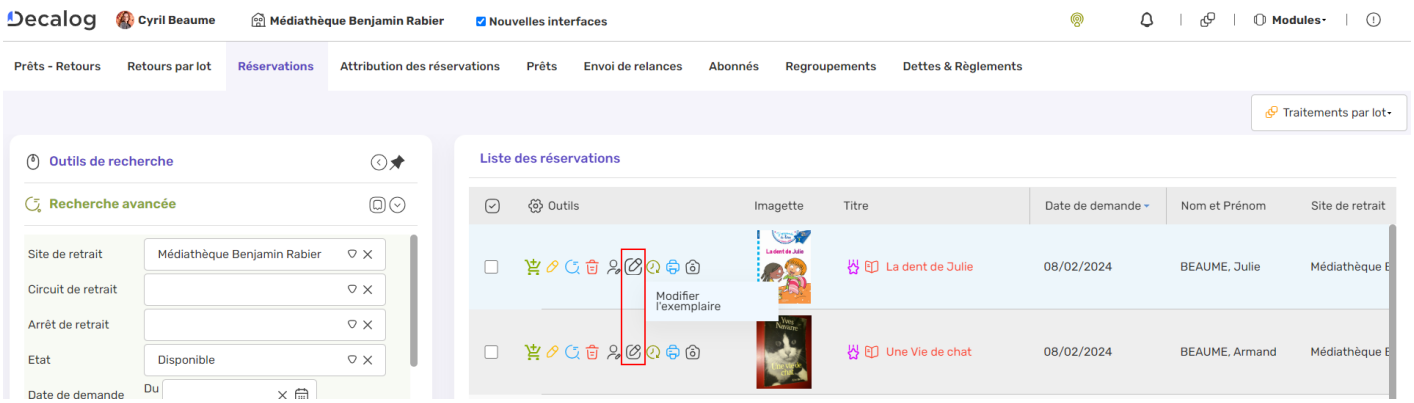


Au survol du « + », les menus cachés apparaissent



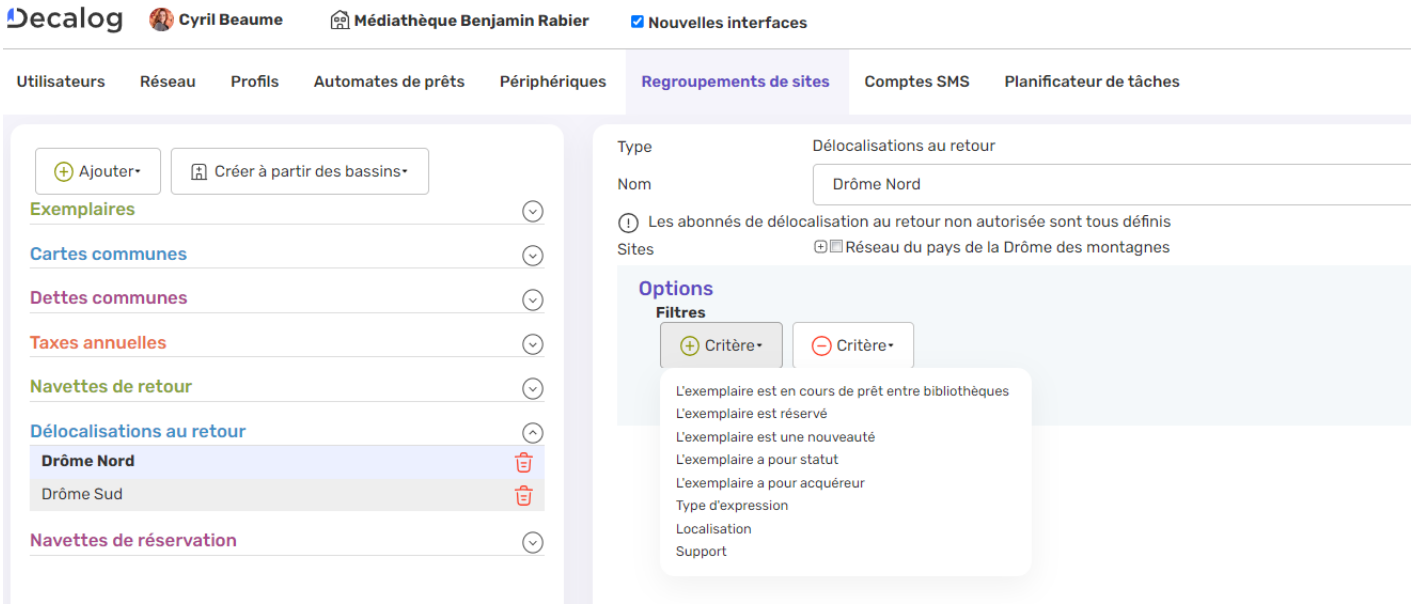


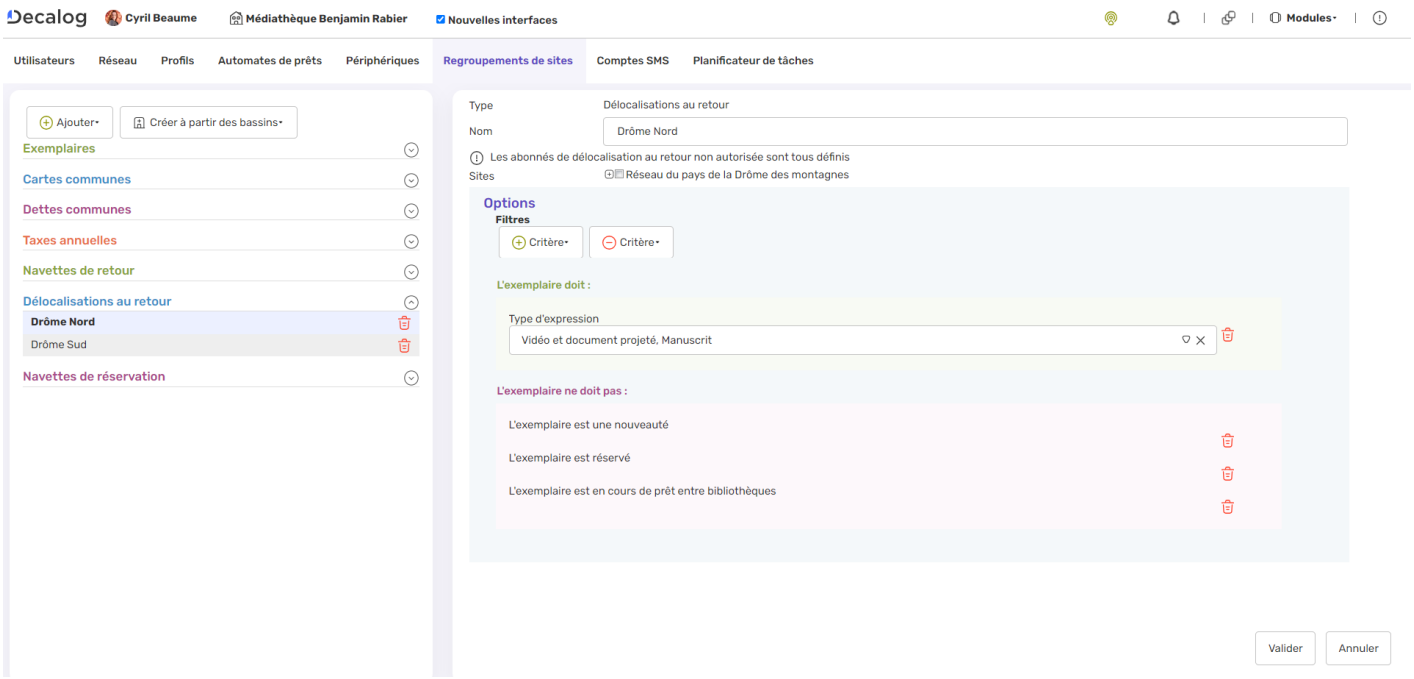
Également, l’icône grossit au survol pour mieux matérialiser sur quel outil on se trouve.



4.3 Ajout de conditions aux regroupements de sites de circulations

Dans les regroupements de sites de Navettes de réservation, Navettes de retour et Délocalisations au retour, il a été ajouté de nombreuses conditions permettant le définir plus finement le fonds qui est autorisé ou interdit à circuler en navettes.

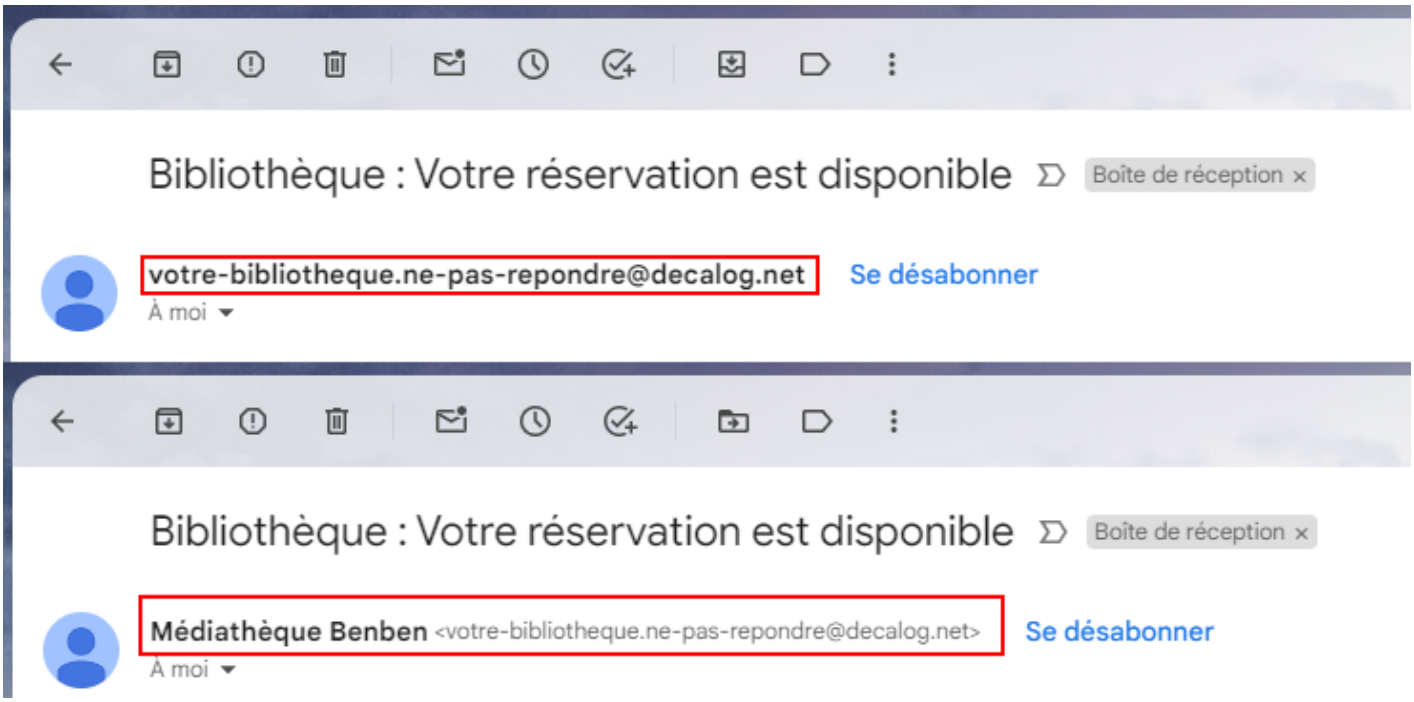




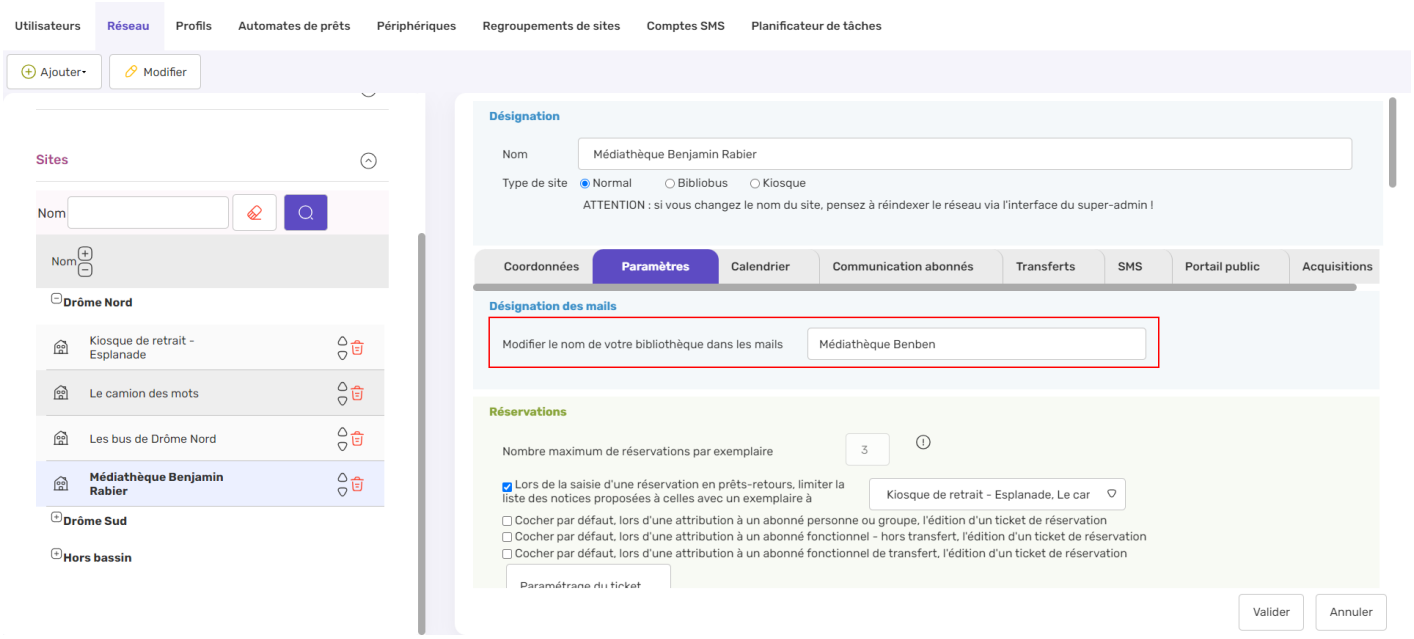
Quelques cas d’usage demandés qu’il est désormais possible de paramétrer :
- Certaines bibliothèques veulent faire circuler uniquement un petit fonds de jeux vidéo
- Nous souhaiterions mettre en place les fonds flottants pour nos CD et DVD
- Nous avons envisagé d'avoir un fonds flottant sur les BD et mangas et sur les nouveautés

4.4 Nom de la bibliothèque dans l’expéditeur du mail à l’abonné

Le nom de la bibliothèque apparaît dans l’expéditeur des mails envoyés au lieu de « Votre bibliothèque » pour une plus grande compréhension de la provenance du mail par l’abonné.

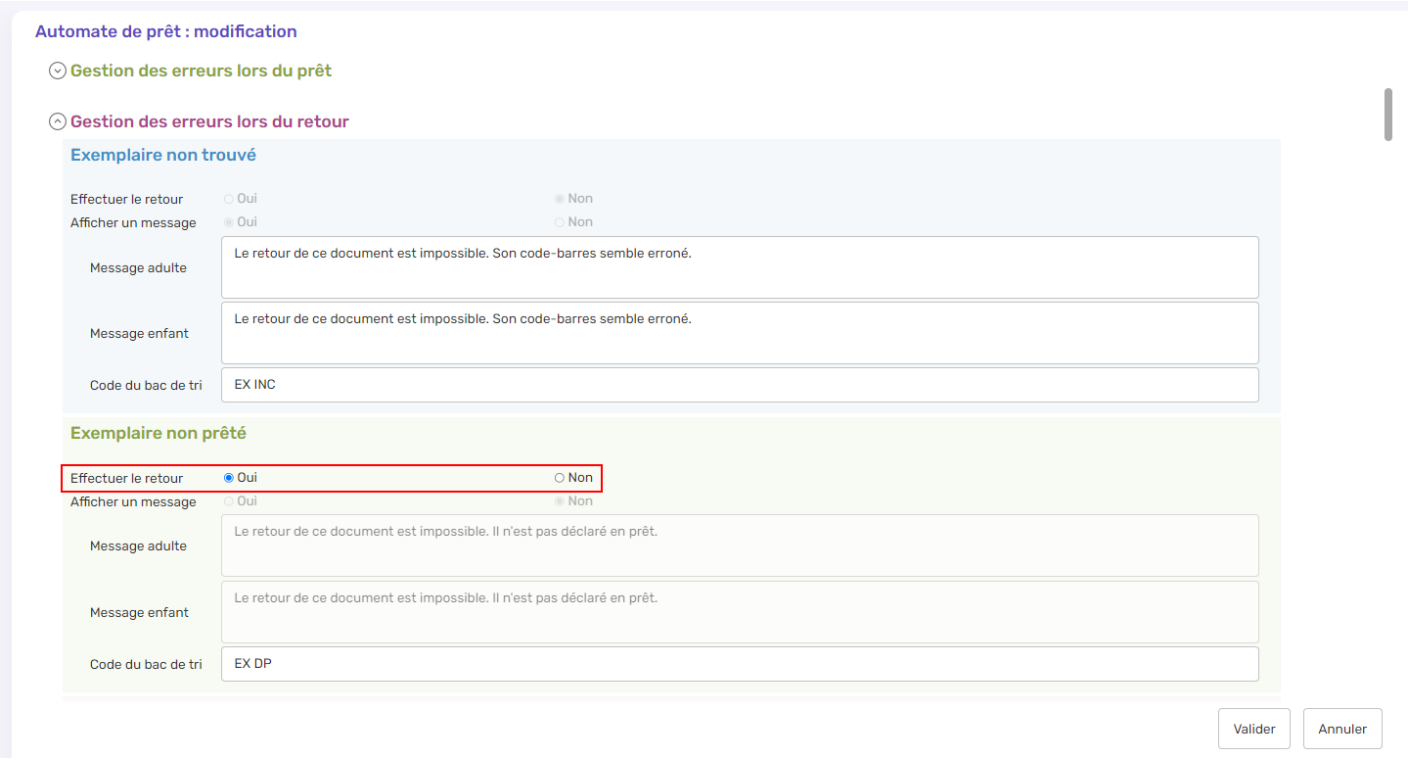


Le nom de la bibliothèque, notamment s'il est très long, peut être changé dans l'administration du réseau pour chaque site.



4.5 Automates de retour : limiter les visites à la banque de prêt

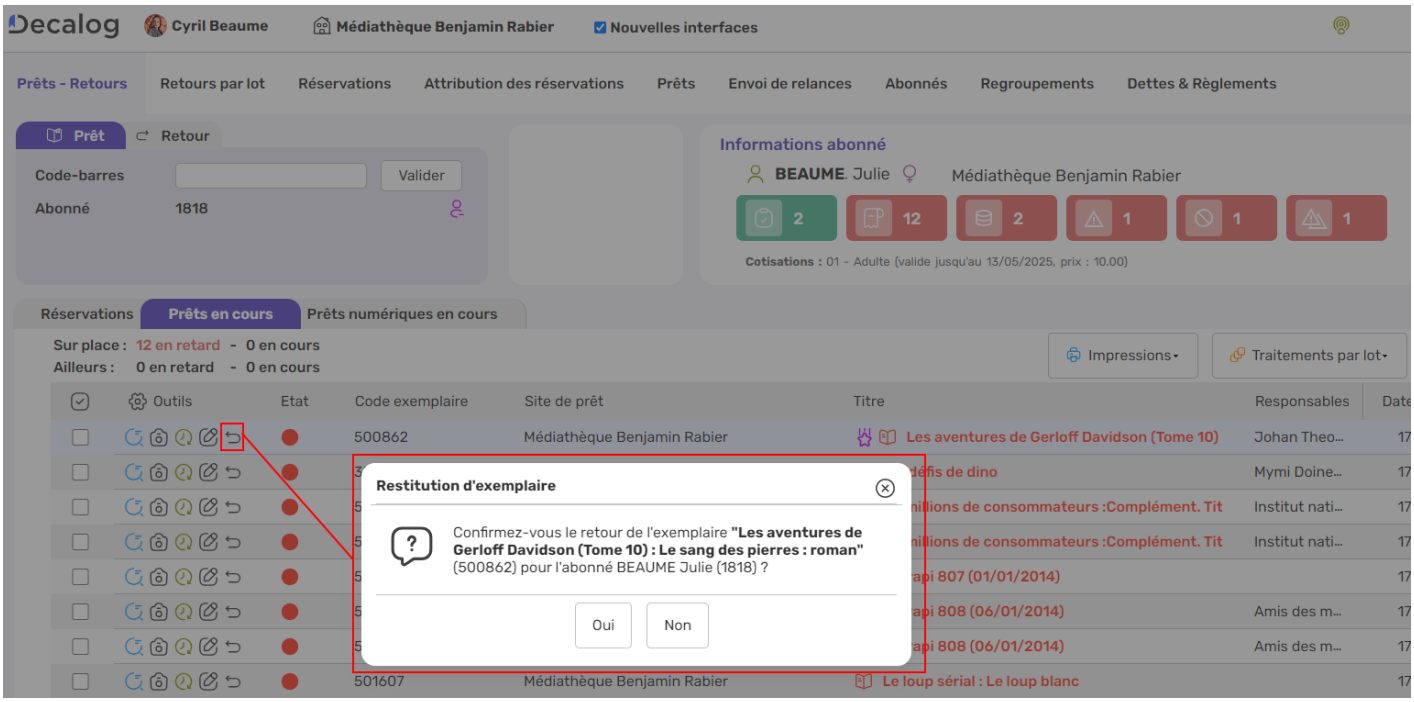
Au niveau, du paramétrage d'un automate de retours, il est désormais possible de paramétrer le retour d'un exemplaire qui n'est pas en prêt.



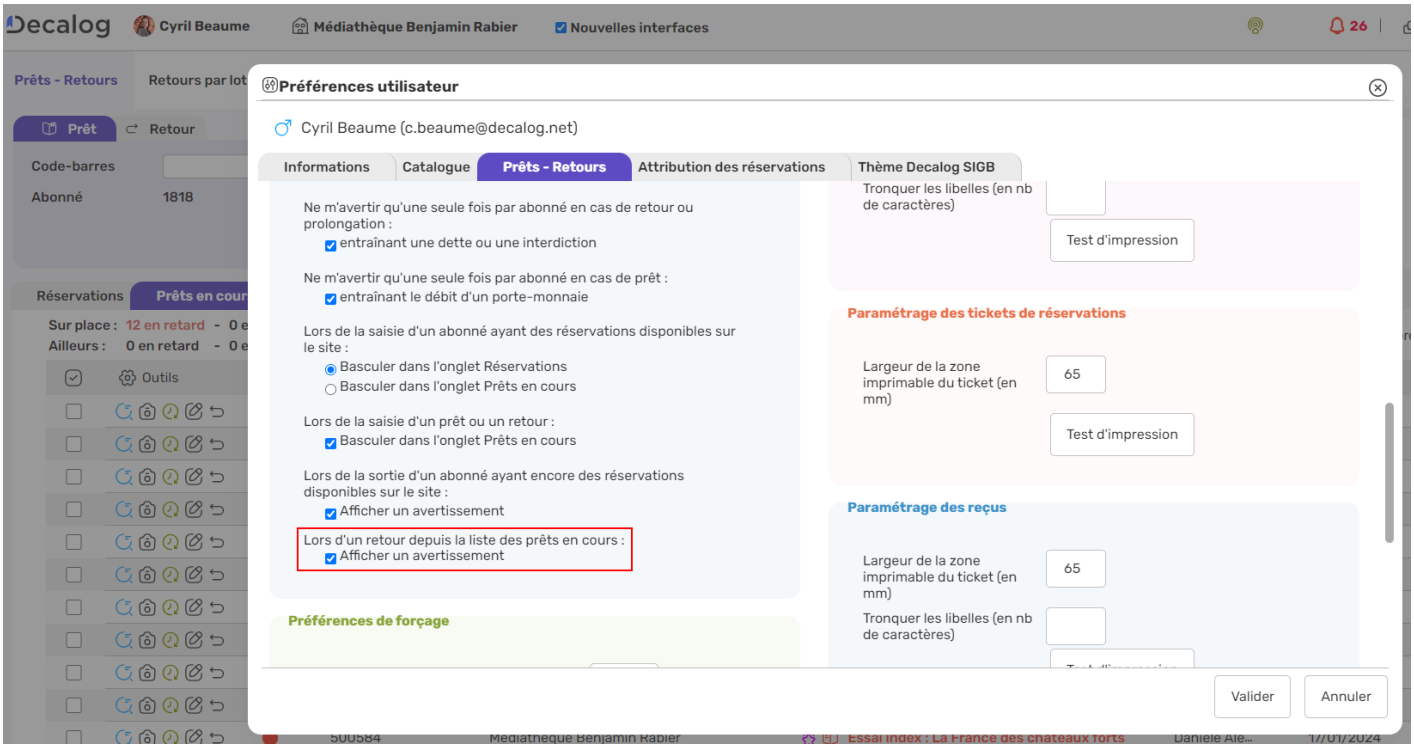
La première raison est que lorsqu'un abonné fait 2 fois le retour par erreur, l'alerte du second retour l'amène inutilement à la borne d'accueil.
La seconde raison est pour les boites de retour, notamment avec un bac de tri, où le retour est fait dans la vraie vie.

4.6 Message de confirmation d'un retour

A la suite d'un certain nombre de retours d'erreurs de ligne lors du clic sur l'outil de retour depuis la liste des prêts, il a été ajouté un message de confirmation pour s'assurer que c'est bien le prêt souhaité que l'on restitue.



Il est possible de ne pas avoir ce message en décochant le paramètre depuis ses préférences



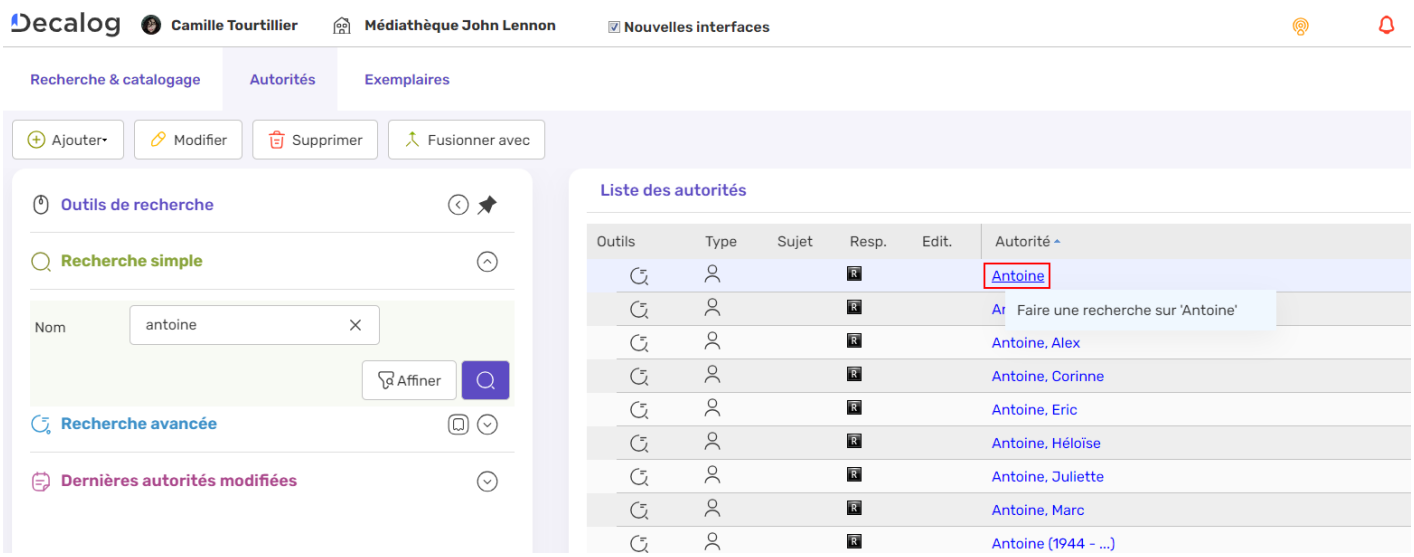
5. Diverses améliorations dans le catalogue

5.1 Gestion du rebond en recherche d’autorité

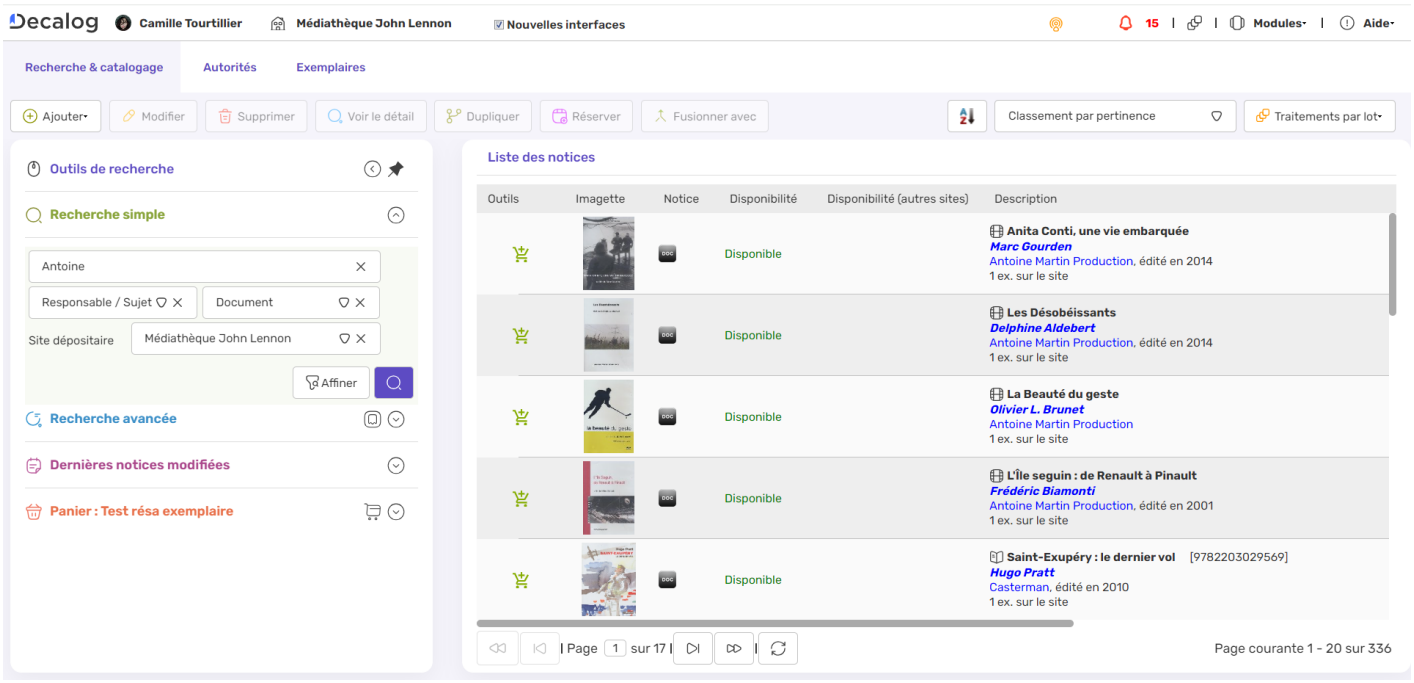
La gestion du rebond a été améliorée pour permettre de correctement répondre à la recherche.

Lors d’un rebond sur une autorité, soit depuis la recherche professionnelle, soit depuis la vue détaillée ou soit depuis la recherche d’autorités, une recherche avancée est lancée sur l’autorité recherchée.
Cela permet désormais d’obtenir les réponses exactes sur l’autorité recherchée alors qu’avant en recherche simple qui était un « contient ».

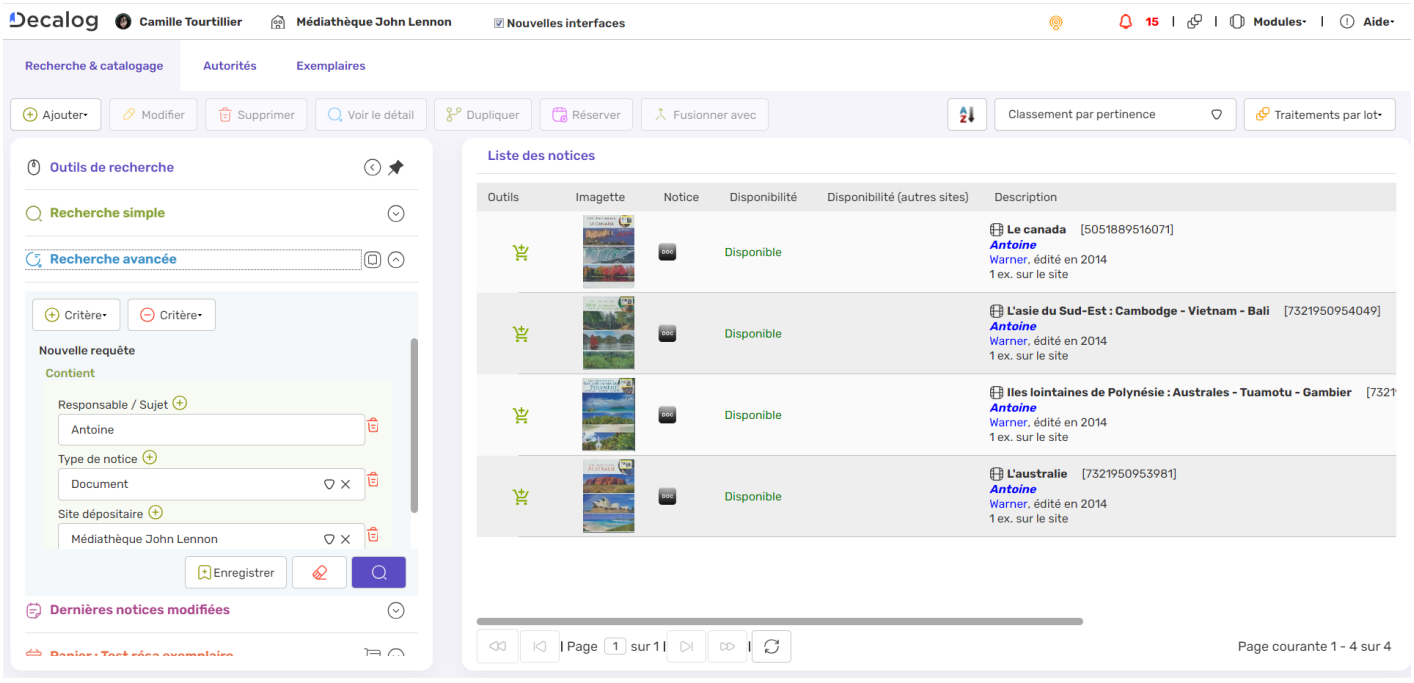
Par exemple un rebond sur l’autorité « Antoine » depuis la liste des autorités



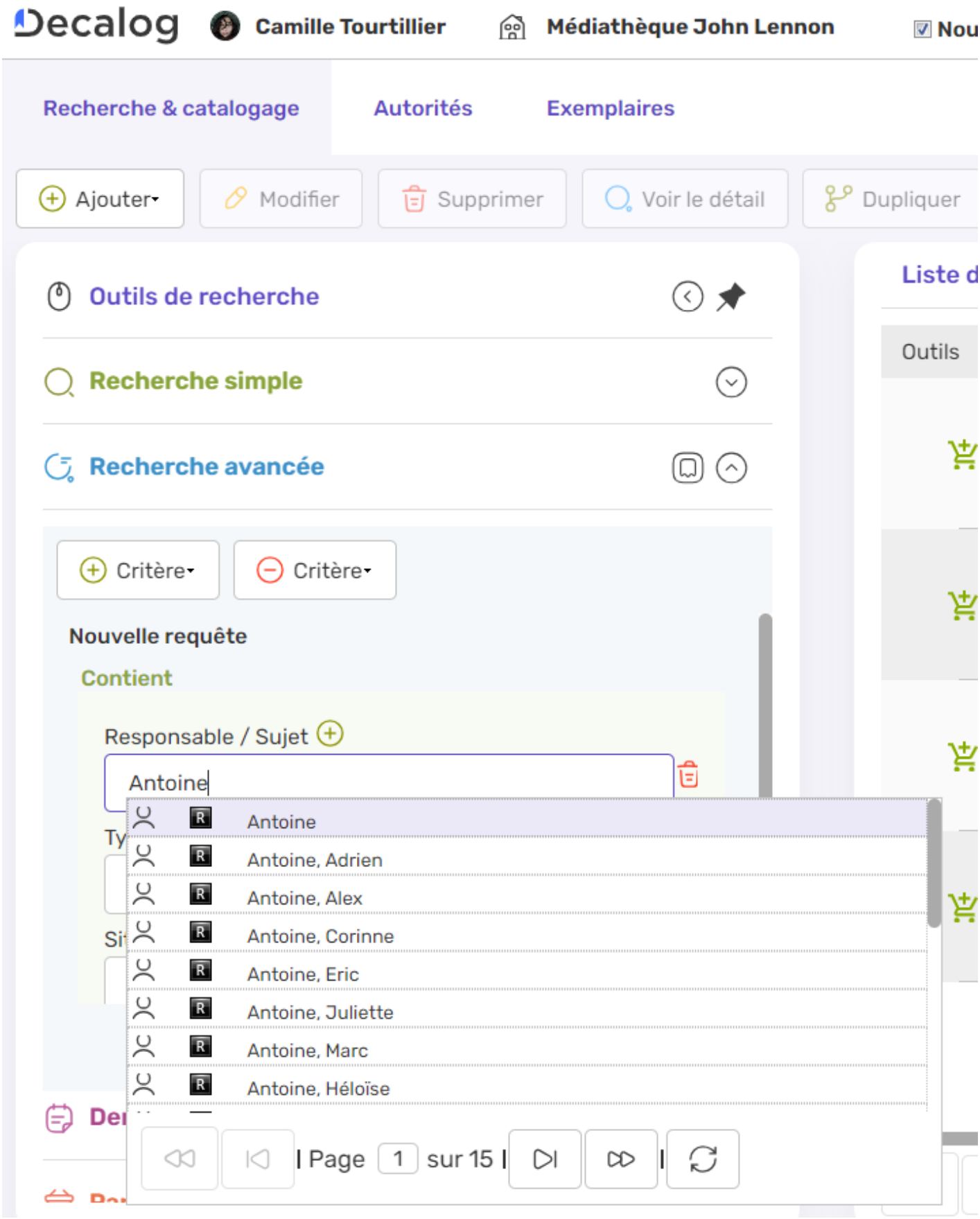
Avant



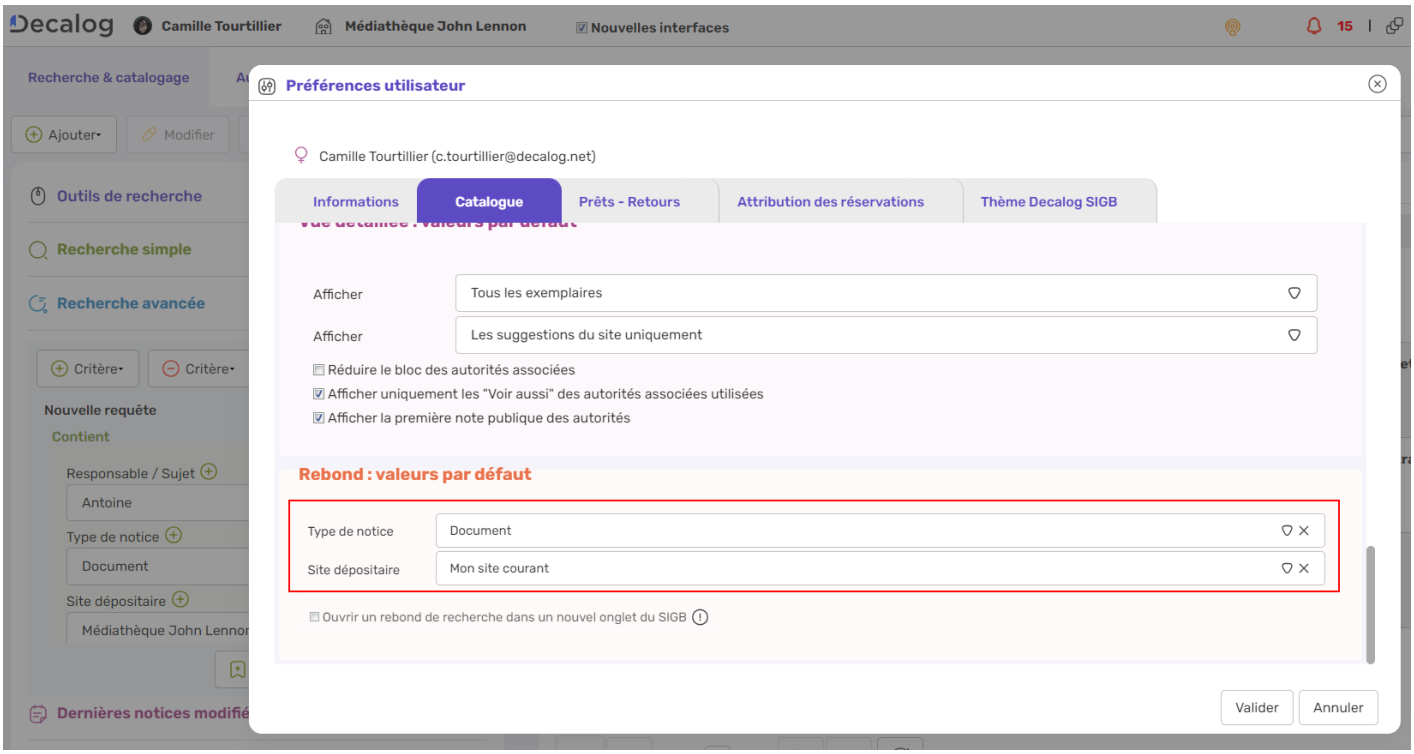
Maintenant



Une fenêtre de saisie a été mise en place pour la saisie de l'autorité dans la recherche « Responsable / Sujet » (Auteur - éditeur - sujet)

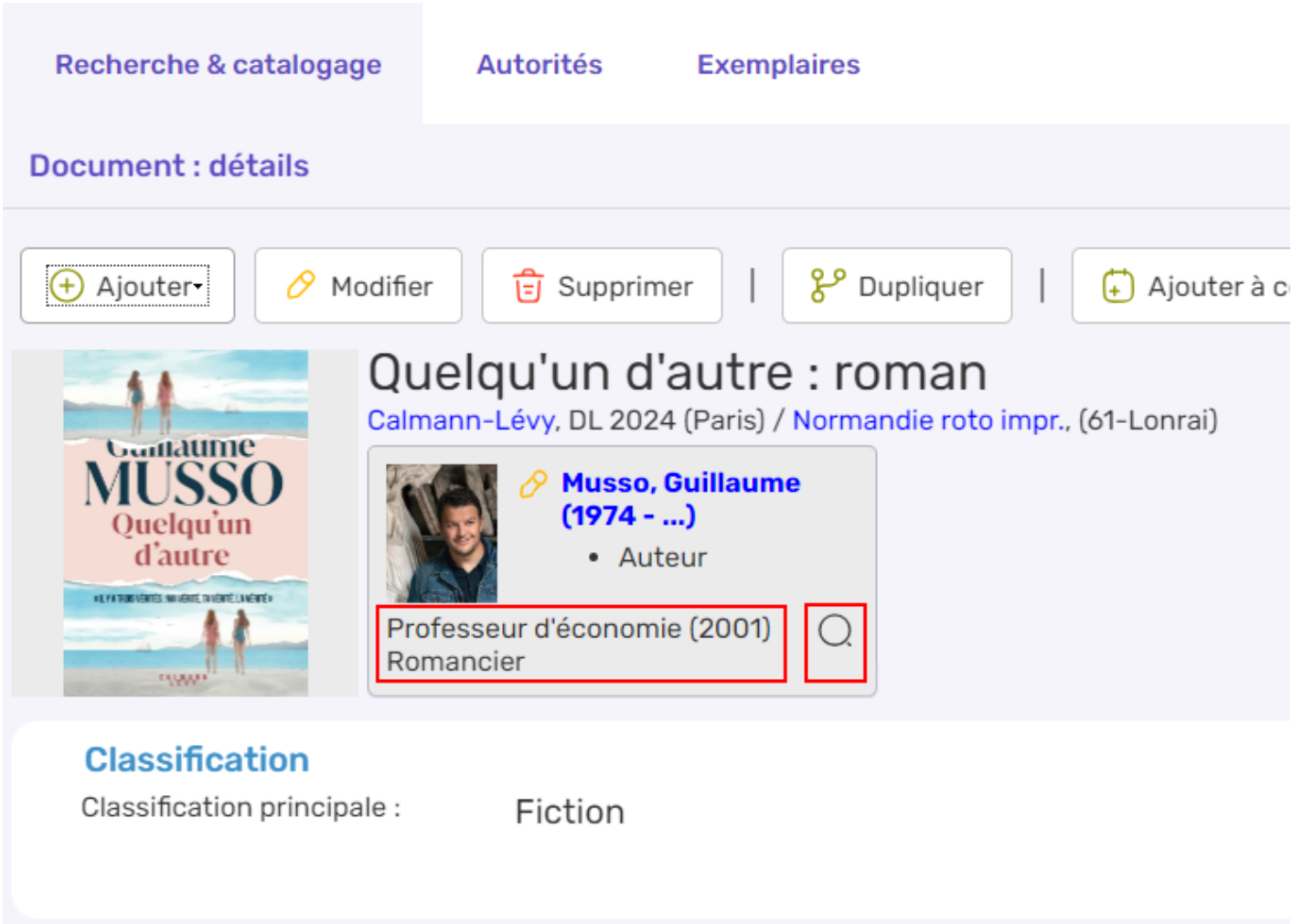


De plus, la recherche avancée est initialisée avec le type de notices « Document » et le site dépositaire « Mon site courant » (pour les réseaux multi-sites) pour connaître les documents de l'autorité recherchée que l'on possède. Ces valeurs par défaut peuvent être changées à la volée ou dans ses préférences utilisateurs pour les valeurs par défaut.



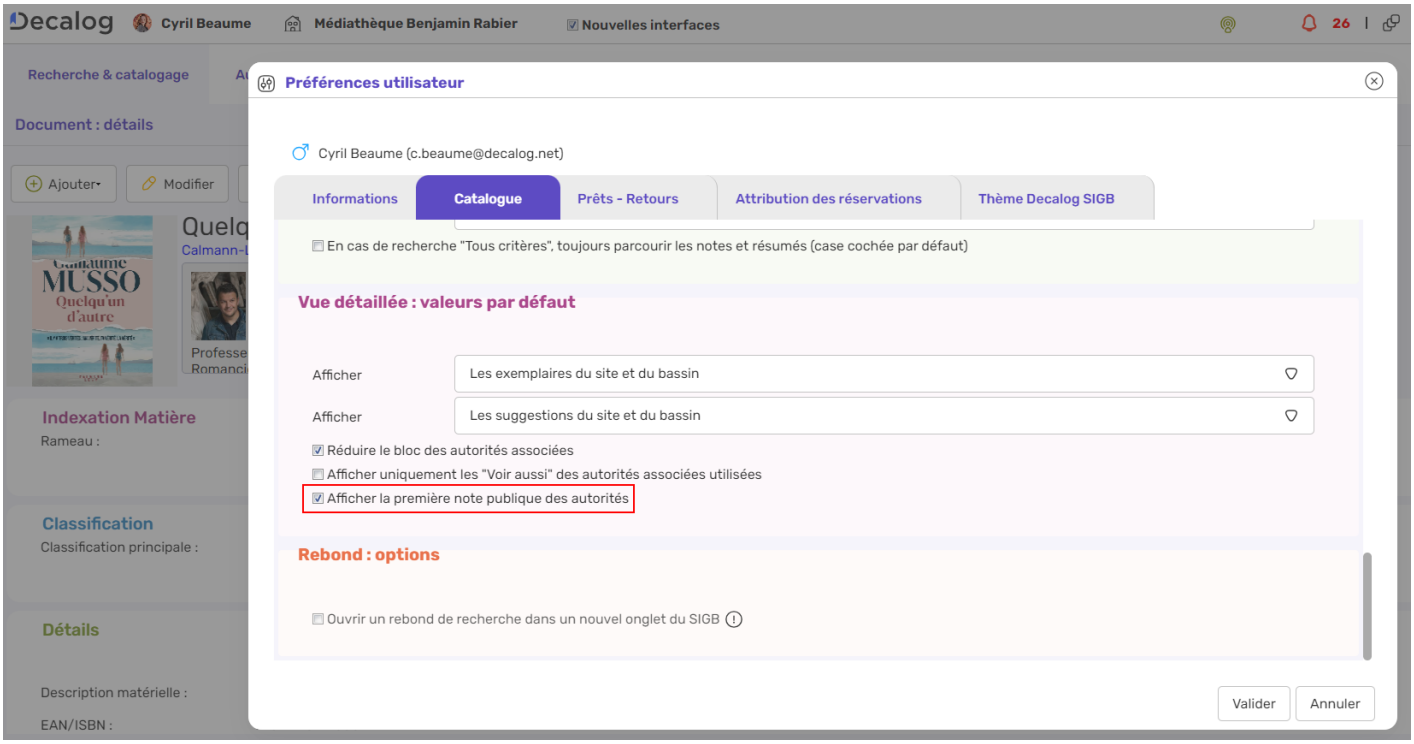
5.2 Affichage de la note publique dans la vue détaillée

La première note publique d’un responsable intellectuel est affichée en vue détaillée de la notice.



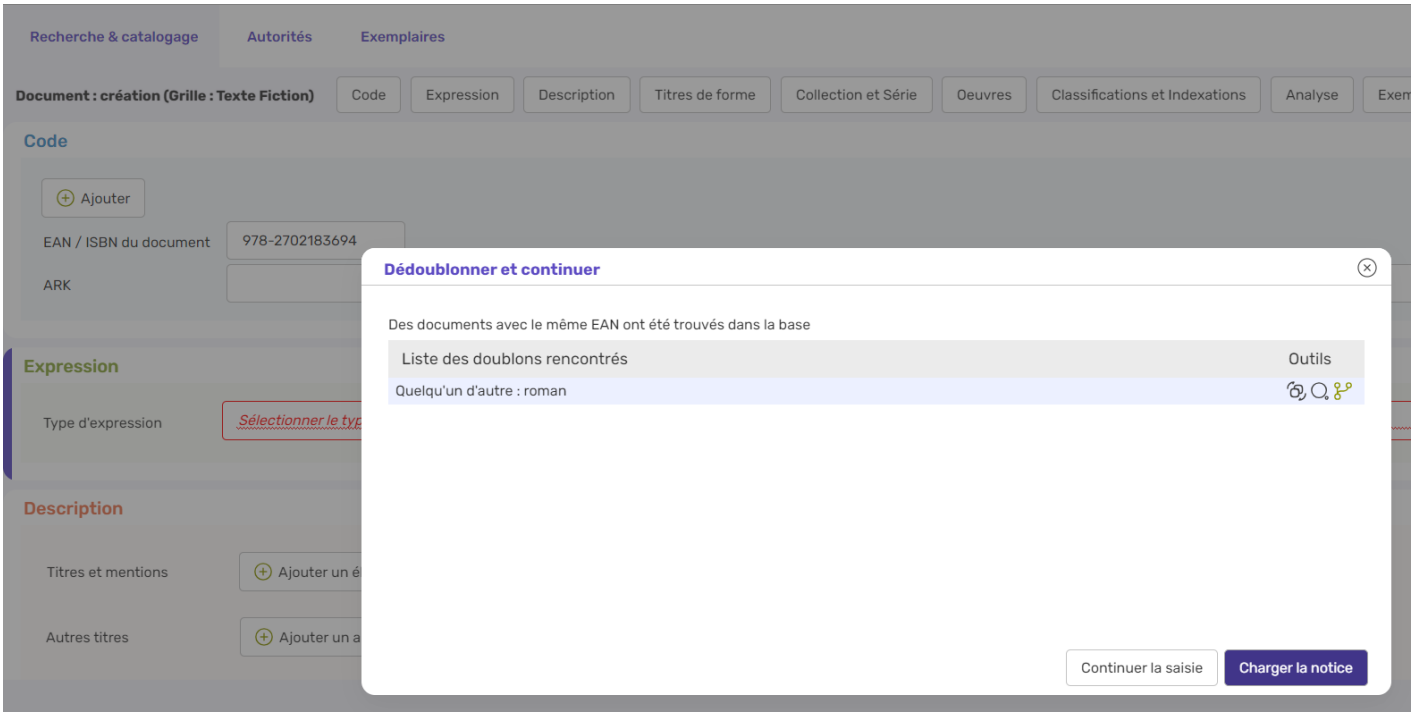
Une info-bulle permet de visualiser l'ensemble des notes internes et publiques.

A noter qu'il est possible de désactiver cet affichage.



5.3 Fenêtre de dédoublonnage repensée en catalogage

Lors d’une création de notice, si le logiciel détecte qu’elle existe déjà dans le fonds, la fenêtre de dédoublonnage préconise de charger la notice existante pour éviter de créer un doublon



Il reste toutefois la possibilité de créer une nouvelle notice

5.4 Catalogue collectif : pouvoir filtrer des bibliothèques d’un réseau

Lors de l’exportation automatique des notices d’un réseau pour un catalogue collectif, il est désormais possible de filtrer cette exportation à certains sites du réseau.